



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

SE PERFECTIONNER

SE SITUER

FORMATION DES CADRES ADMINISTRATIFS SUPÉRIEURS D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

Cycle 2022-2025

Le contexte national de reconfiguration profonde du paysage universitaire dans lequel les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, universités et écoles ont vu leurs missions fortement étendues et leurs autonomie et responsabilités élargies – afin notamment de leur permettre le déploiement des stratégies propres de formation, de recherche, de partenariats et d'accompagnement des étudiants – a impacté l'organisation des établissements, avec une profonde modification de leur fonctionnement et de leur gouvernance. Dans ce cadre, tous les acteurs et toutes les actrices se sont professionnalisés. Afin d'accompagner ces transformations, l'IH2EF et l'AMUE proposent des parcours de professionnalisation de haute qualité répondant aux besoins forts et pointus de l'encadrement administratif supérieur des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Au-delà de l'acquisition de connaissances et de compétences métier et techniques, les parcours de formation initiale et continue contribuent au développement des effets réseaux par métiers, et permettent un approfondissement d'une logique intermétiers dans un cadre de formation spécialement conçu.

Charles Torossian

Directeur de l'IH2EF

» SOMMAIRE

Version en date du 01/02/2023

LE DISPOSITIF DE FORMATION	4
PROGRAMME PRÉVISIONNEL	8
FORMATION INITIALE	12
Les modules de prise de fonction	
Cadres administratifs supérieurs de l'ESR	14
« Les clés d'une prise de responsabilité »	14
Directeurs généraux / Directrices générales des services	15
« Les clés d'une prise de responsabilité »	15
Conseillers / Conseillères de prévention des établissements d'ESR	16
« Formation initiale des conseillers de prévention »	16
Directeurs / Directrices d'UFR	17
« Exercer la fonction de directeur d'UFR »	17
FORMATION CONTINUE	18
Les modules thématiques	
Directeurs généraux / Directrices générales des services	20
« Asseoir et sécuriser le pilotage de son organisation »	22
« Savoir manager le changement et les transitions »	23
« Impulser et organiser les partenariats de son établissement »	24
Directeurs / Directrices de cabinet	26
« Crises plurielles : appréhender, anticiper, gérer »	28
« Stratégies et politiques de l'établissement »	29
« Écosystèmes et partenariats, des appuis pour le développement de la stratégie des établissements »	30
Directeurs / Directrices des affaires financières	32
« Éclairer la soutenabilité financière de la stratégie de l'établissement »	34
« Animer la fonction finance dans une recherche de performance »	35
« Construire et exécuter le budget de l'établissement »	36
Agents / Agentes comptables	38
« Vers une meilleure maîtrise des risques dans un cadre de responsabilité partagée »	40
« Manager et moderniser la fonction financière et comptable »	41
« Piloter, valoriser et communiquer l'information financière »	42

Directeurs / Directrices des achats	44
« Diffuser la culture achat au sein de l'établissement »	46
« Piloter et programmer ses achats »	47
« Valoriser l'activité achat »	48
Directeurs / Directrices du patrimoine immobilier	50
« Domanialité et valorisation du patrimoine immobilier »	52
« Management de projet et maîtrise d'ouvrage »	53
« Finances appliquées au patrimoine »	54
Directeurs / Directrices des systèmes d'information et du numérique	56
« Nouvelles problématiques pour nourrir et animer la stratégie numérique »	58
« Détecter et accompagner les compétences numériques dans la DSI, dans les projets nationaux et dans l'établissement »	59
« Piloter et organiser par la qualité dans la DSI dans un contexte de développement agile, et de mise en place d'indicateurs pour des projets numériques dans un écosystème en constante évolution »	60
Directeurs / Directrices des ressources humaines	62
« Les nouveaux enjeux du développement RH »	64
« La DRH et l'accompagnement des individus en situation de crise »	65
« Politiques sociales partagées »	67
Directeurs / Directrices des affaires juridiques	68
« Perfectionnement en contentieux administratif de l'ESR »	70
« Le management »	71
Équipes de direction d'Inspé	72
« Le pilotage d'un Inspé : outils de prévention et gestion des conflits »	74
Directeurs / Directrices d'UFR et de composantes	76
« Le pilotage budgétaire et les ressources humaines : enjeux et outils pour une composante »	78
Équipes de gouvernance d'universités et d'établissements publics d'enseignement supérieur	80
« Problématiques de sécurité et gestion de crise paroxystique »	81

Dans les textes de ce catalogue, la forme masculine non marquée fait référence aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

LE DISPOSITIF DE FORMATION

LES OPÉRATEURS DE FORMATION

Institut des hautes études de l'éducation et de la formation

L'**Institut des hautes études de l'éducation et de la formation** (IH2EF) est un service à compétence nationale rattaché au secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Il est installé sur la technopole du Futuroscope, près de Poitiers, depuis 1997. La mission de l'IH2EF est de sensibiliser et de former aux questions d'éducation et d'enseignement supérieur. L'IH2EF forme principalement les chefs d'établissement et les inspecteurs de l'Éducation nationale, les cadres occupant des emplois de direction de l'enseignement supérieur, les cadres administratifs, les médecins scolaires et le haut encadrement.

Agence de mutualisation des universités et établissements

L'**Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et de support à l'enseignement supérieur ou à la recherche** (AMUE) est un groupement d'intérêt public (GIP).

L'AMUE organise la coopération entre ses adhérents et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion :

- ~ en contribuant à l'élaboration de leur système d'information;
- ~ en leur permettant de disposer d'une offre logicielle plurielle répondant à leur diversité;
- ~ en accompagnant les changements et la modernisation des établissements en matière de pilotage et de gestion;
- ~ en assurant à leurs personnels des formations;
- ~ en participant à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, et à la coopération internationale dans ces domaines.

DES CONTENUS COCONSTRUITS

Les contenus des modules de formation initiale et continue s'appuient sur :

- ~ les référentiels métiers (Référentiel de l'encadrement supérieur de l'Éducation

nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche). Régulièrement mis à jour, ils sont établis en concertation par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, France Universités, la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, l'Association des directeurs généraux des services des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche;

- ~ les enjeux évolutifs spécifiques aux métiers.

Le parcours de professionnalisation est conçu par l'ensemble des acteurs réunis en comité de pilotage sous l'égide du secrétariat général des deux ministères (MENJ et MESR): la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), la Direction de l'encadrement (DE), France Universités (FU), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), l'Association des directeurs généraux des services (ADGS) et l'Inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche (IGESR).

Les contenus des modules sont élaborés avec les représentants des associations professionnelles :

- ~ l'Association des directeurs généraux des services d'établissements publics d'enseignement supérieur (ADGS);
- ~ l'Association des agents comptables d'universités et d'établissements (AACUE);
- ~ l'Association des directeurs financiers d'établissements publics d'enseignement supérieur (ADF);
- ~ l'Association des DRH des établissements publics d'enseignement supérieur (SUP'DRH);
- ~ l'Association des directeurs du patrimoine immobilier (Artiès);
- ~ l'Assemblée des directeurs des systèmes d'information et du numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche (ADSI);
- ~ le Comité des services informatiques de l'enseignement supérieur et de la recherche (CSIESR);
- ~ l'Association des directeurs achats des établissements publics d'enseignement supérieur (Ada'Sup);

- ~ le Réseau des affaires juridiques de l'enseignement supérieur et de la recherche (JuriSup);
- ~ l'Association des directeurs de cabinet de l'enseignement supérieur et de la recherche (DircabESR);
- ~ les Conférences des doyens :
 - Conférence des directeurs et doyens Staps (C3D Staps);
 - Conférence des doyens et directeurs des UFR scientifiques (CDUS);
 - Conférence des directeurs d'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales (CDUL);
 - Conférence des doyens de Droit et Sciences politiques (CDDSP);
 - Conférence des doyens des facultés d'économie et de gestion (CDD-Feg);
 - Assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT).

Le cycle est opéré par l'IH2EF et l'AMUE dans les locaux de l'IH2EF à Chasseneuil-du-Poitou.

DES PARCOURS PERSONNALISÉS POUR CHAQUE MÉTIER

Les parcours de professionnalisation s'adressent à **l'ensemble des cadres des établissements d'enseignement supérieur et de recherche exerçant** des métiers disposant d'un référentiel métier et d'une association professionnelle active :

- ~ agents / agentes comptables;
- ~ directeurs / directrices des achats;
- ~ directeurs / directrices des affaires financières;
- ~ directeurs / directrices des affaires juridiques;
- ~ directeurs / directrices de cabinet;
- ~ directeurs généraux / directrices générales des services;
- ~ directeurs / directrices du patrimoine immobilier;
- ~ directeurs / directrices des ressources humaines;
- ~ directeurs / directrices des systèmes d'information et numérique.

Les formations s'adressent aux cadres affectés sur une direction au service de la gouvernance d'un établissement (formation initiale) à la suite d'une évolution ou mobilité interne, une mobilité entre établissements ou une mobilité entre ministères ou versants de la fonction publique (État, territoriale et hospitalière). Elles permettent de développer les compétences métier nécessaires, tout en mutualisant les compétences des cadres avec une formation pensée en réseau, sur le principe de l'intermétier. Les modules de prise de fonction accentuent également la dimension managériale.

Les modules thématiques (formation continue) s'adressent à des cadres en poste souhaitant développer et approfondir leurs connaissances professionnelles de thématiques complexes et structurantes de leur activité quotidienne.

L'IH2EF propose également des cycles de formation pour les directeurs des Inspé, et des modules spécifiques pour les directeurs de composantes, et les conseillers de prévention des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Les formations sont animées par des représentants expérimentés des associations professionnelles, des experts métiers, des représentants des MENJ-MESR et des intervenants extérieurs spécialisés.

FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE

Les parcours de formation s'organisent autour d'une formation initiale et d'une formation continue.

Il existe trois modules de **formation initiale** :

- ~ la formation initiale commune («Prise de fonction des cadres administratifs supérieurs des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche») : agents comptables, directeurs des achats, directeurs de cabinet, directeurs des affaires financières, directeurs

- des ressources humaines, directeurs des systèmes d'information et numérique, directeurs du patrimoine immobilier, directeurs des affaires juridiques;
- ~ la formation initiale des DGS («Les clés d'une prise de responsabilités»);
- ~ la formation des directeurs d'UFR («Exercer la fonction de directeur/directrice d'UFR»).

La formation continue se décline en trois modules thématiques par métier sur la durée du cycle (un module en 2023, 2024 et 2025) et propose des temps intermétiers.

UNE ORGANISATION ET UN RYTHME ADAPTÉS

Le choix de l'ordre de suivi des modules est libre en fonction des disponibilités des participants. Il est donc tout à fait possible de suivre un module de formation continue avant d'avoir suivi un module de formation initiale (il est toutefois recommandé de suivre ce dernier dans les 12 mois après la prise de fonction).

Le cycle de formation ne donne pas lieu à une certification (mais une attestation de présence/participation peut être établie).

MODALITÉS PRATIQUES

Chaque module de formation est dispensé en présentiel à l'IH2EF sur quatre demi-journées (du lundi 14 heures au mercredi 13 heures, ou du mercredi 14 heures au vendredi 13 heures).

L'IH2EF prend en charge l'intégralité des frais liés à la formation (y compris l'hébergement à la résidence de l'institut ou à l'hôtel, ainsi que la restauration). Seul le transport jusqu'à la gare de Poitiers est à la charge des établissements (le transfert de la gare de Poitiers vers l'institut est pris en charge par l'IH2EF).

DURÉE DU CYCLE ET CALENDRIER

Le cycle de parcours de professionnalisation s'étend d'octobre 2022 à juin 2025 et comprend :

- ~ aux mois d'octobre 2022, 2023 et 2025 un module de formation initiale (prise de fonction);
- ~ à chaque semestre de printemps (entre mars et juin) de 2023, 2024 et 2025 un module de formation continue (module thématique);
- ~ pour les DGS, un second module de formation initiale est programmé aux printemps 2023, 2024 et 2025.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions se font en ligne sur le site de l'IH2EF, sur la page dédiée à chaque module de formation. Les formations de 2023 sont toutes accessibles dès à présent !



www.ih2ef.gouv.fr



Formation des cadres administratifs supérieurs MESR
2022-2025

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

2022-2025

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES FORMATIONS
D'OCTOBRE 2022 À MAI 2025

Programme

La formation initiale - Les modules de prise de fonction

DIRECTEURS GÉNÉRAUX/DIRECTRICES GÉNÉRALES DES SERVICES - LES CLÉS D'UNE PRISE DE RESPONSABILITÉS	
Les clés d'une prise de responsabilités	13-15 juin 2023
Les clés d'une prise de responsabilités	11-13 octobre 2023
Les clés d'une prise de responsabilités	Mars 2024
Les clés d'une prise de responsabilités	Octobre 2024
Les clés d'une prise de responsabilités	Mars 2025
CADRES ADMINISTRATIFS SUPÉRIEURS DE L'ESR (DSI - DAJ - DA - DRH - DPI - DAF - AC - DC) - LES CLÉS D'UNE PRISE DE RESPONSABILITÉS	
Les clés d'une prise de responsabilités	3-5 octobre 2022
Les clés d'une prise de responsabilités	11-13 octobre 2023
Les clés d'une prise de responsabilités	Octobre 2024
DIRECTEURS/DIRECTRICES D'UFR - EXERCER LA FONCTION DE DIRECTEUR/DIRECTRICE D'UFR	
Exercer la fonction de directeur d'UFR	24-26 octobre 2022
Exercer la fonction de directeur d'UFR	23-25 octobre 2023
Exercer la fonction de directeur d'UFR	Octobre 2024
CONSEILLERS/CONSEILLÈRES DE PRÉVENTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ESR	
Formation initiale des conseillers/conseillères de prévention	Automne 2023



Programme

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES FORMATIONS

La formation continue - Les modules thématiques

DIRECTEURS GÉNÉRAUX / DIRECTRICES GÉNÉRALES DES SERVICES	
Asseoir et sécuriser le pilotage de son organisation	5-7 juin 2023
Savoir manager le changement et les transitions	Juin 2024
Impulser et organiser les partenariats de son établissement	Juin 2025
DIRECTEURS / DIRECTRICES DE CABINET	
Crises plurielles: appréhender, anticiper, gérer	5-7 juin 2023
Stratégies et politiques de l'établissement: comprendre et mettre en cohérence	Printemps 2024
Écosystèmes et partenariats, des appuis pour le développement de la stratégie des établissements	Printemps 2025
DIRECTEURS / DIRECTRICES DES AFFAIRES FINANCIÈRES	
Éclairer la soutenabilité financière de la stratégie de l'établissement	7-9 juin 2023
Construire et exécuter le budget de l'établissement	Printemps 2024
Animer la fonction finance dans une recherche de performance	Printemps 2025
AGENTS / AGENTES COMPTABLES	
Vers une meilleure maîtrise des risques dans un cadre de responsabilité partagée	7-9 juin 2023
Manager et moderniser la fonction financière et comptable	Printemps 2024
Piloter, valoriser et communiquer l'information financière	Printemps 2025
DIRECTEURS / DIRECTRICES DES ACHATS	
Diffuser la culture achats au sein de l'établissement	24-26 mai 2023
Piloter et programmer ses achats	Printemps 2024
Valoriser l'activité achat	Printemps 2025
DIRECTEURS / DIRECTRICES DU PATRIMOINE IMMOBILIER	
Domanialité et valorisation du patrimoine immobilier	12-14 juin 2023
Management de projet et maîtrise d'ouvrage	Printemps 2024
Finances appliquées au patrimoine	Printemps 2025
DIRECTEURS / DIRECTRICES DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE	
Nouvelles problématiques pour nourrir et animer la stratégie numérique	12-14 juin 2023
Détecter et accompagner les compétences numériques dans la DSI, dans les projets nationaux et dans l'établissement	Printemps 2024
Piloter et organiser par la qualité dans la DSI dans un contexte de développement agile et de mise en place d'indicateurs pour des projets numériques dans un écosystème en constante évolution	Printemps 2025



Programme

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES FORMATIONS
D'OCTOBRE 2022 À MAI 2025

La formation continue - Les modules thématiques

DIRECTEURS / DIRECTRICES DES RESSOURCES HUMAINES	
Les nouveaux enjeux du développement RH	3-5 avril 2023
La DRH et l'accompagnement des individus en situation de crise	Printemps 2024
Politiques sociales partagées	Printemps 2025
DIRECTEURS / DIRECTRICES DES AFFAIRES JURIDIQUES	
Perfectionnement en contentieux administratifs de l'ESR	24-26 mai 2023
Le management	Printemps 2024
DIRECTEURS / DIRECTRICES D'UFR ET DE COMPOSANTES	
Le pilotage budgétaire et les ressources humaines: enjeux et outils pour une composante	28-30 juin 2023
ÉQUIPES DE DIRECTION DES INSPÉ	
Le pilotage d'un Inspé: outils de prévention et gestion de conflits	15-17 mars 2023

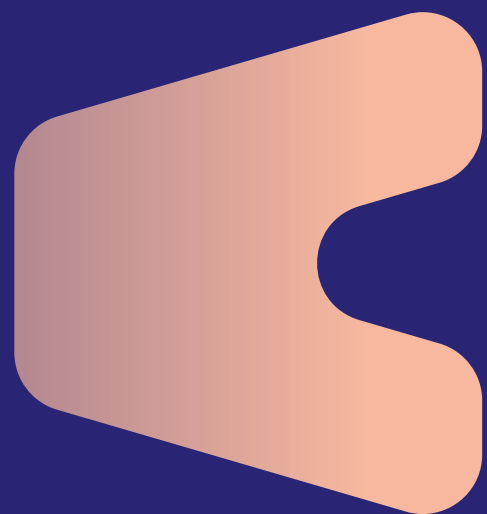


Formation des cadres administratifs supérieurs MESR
2022-2025

FORMATION INITIALE



Les modules de prise de fonction





Dates → 13 au 15 juin - 11 au 13 octobre 2023 - mars 2024 - octobre 2024 - mars 2025 (deux modules indépendants par an)

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

La position de son établissement dans son environnement

Séquence 2

Le positionnement du DGS dans l'établissement, vis-à-vis des politiques et des équipes administratives

Séquence 3

Les techniques de prise de poste et de diagnostic de son organisation

La formation est pilotée par un binôme de DGS expérimentés et s'appuie sur l'intervention d'experts de haut niveau de l'IGESR, du MESR et de membres d'équipes présidentielles des établissements.

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

Directeurs généraux / Directrices générales des services



« Les clés d'une prise de responsabilités »

Les DGS des universités nouvellement nommés peuvent être issus d'univers professionnels divers. Il est donc essentiel qu'ils acquièrent, dès leur prise de fonction, des éléments de culture leur permettant d'appréhender l'organisation, les codes, les acteurs, le rôle des instances, et plus largement la complexité de l'enseignement supérieur, afin d'engager leur mission en connaissance de cause. L'objectif est de rendre les directeurs généraux autonomes dans la mise en œuvre de la politique de leur établissement.

Ce module de prise de fonction s'articule autour de trois axes :

- ~ l'acculturation à l'ESR et aux missions d'un DGS : les grandes évolutions de l'ESR seront rappelées afin d'en recontextualiser les enjeux actuels et futurs, et de les mettre en perspective. Le rôle des DGS au sein de la gouvernance de l'établissement sera analysé au travers du référentiel et du rapport de l'IGESR ;
- ~ le positionnement du DGS en interne comme dans ses relations avec les partenaires : l'accent sera mis sur le positionnement

professionnel du DGS, maillon essentiel entre politique et administratif. La formation interrogera ses relations avec l'équipe politique, le cabinet, les composantes et les services. Elle abordera aussi ses interactions avec les partenaires de l'établissement ;

- ~ des pistes méthodologiques pour réaliser un diagnostic flash de son établissement. La formation traitera les thèmes de l'appréhension rapide de l'environnement, de l'identification des priorités et de la mise sous contrôle des risques les plus saillants.



OBJECTIFS

- ~ **Acquérir** ou **se réapproprier** les repères historiques, institutionnels et organisationnels de l'ESR
- ~ Savoir **se positionner** dans sa nouvelle organisation et son environnement, au regard du référentiel de compétences
- ~ **Situer** et **prioriser** son action au regard des axes stratégiques de son établissement, et des risques et fragilités diagnostiqués
- ~ **Développer** son réseau professionnel



Dates → 3 au 5 octobre 2022 - 11 au 13 octobre 2023 - octobre 2024

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Les transformations dans l'ESR et leurs impacts sur les fonctions administratives

Séquence 2

Se positionner et définir son rôle dans l'établissement

Séquence 3

Les référentiels métiers, des outils pour accompagner au positionnement

Séquence 4

Focus sur les spécificités métier

Séquence 5

Manager un collectif de travail

Séquence 6

Réflexion collective sur quatre défis pour un manager

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

Cadres administratifs supérieurs de l'ESR



« Les clés d'une prise de responsabilités »

Ce module s'adresse aux cadres supérieurs nouvellement nommés de l'ESR, et plus spécifiquement les directeurs des achats, les directeurs des affaires financières, les directeurs des affaires juridiques, les directeurs du patrimoine immobilier, les directeurs des ressources humaines, les directeurs des systèmes d'information et du numérique, les agents comptables et les directeurs de cabinet.

Il regroupe l'ensemble de ces publics avec des temps communs et des temps spécifiques métiers. Il s'agit de décroiser les formations afin de favoriser la mutualisation des compétences des cadres supérieurs de l'ESR. Ce temps de formation est donc pensé en réseau, sur le principe de l'interprofessionnalité.

Conçu comme un temps de pause réflexif après les premiers mois d'exercices, ce module est conduit par des experts associés. Le nombre d'intervenants est volontairement limité et les interventions sont ciblées pour leur haut niveau d'expertise ou de technicité. Ce choix pédagogique permet aux stagiaires de combiner prise de recul et prise de hauteur.



OBJECTIFS

- ~ **Comprendre** les évolutions de l'ESR et la stratégie de son établissement dans ces évolutions
- ~ **Comprendre** la contribution stratégique et opérationnelle de sa fonction dans la réussite de la stratégie de son établissement
- ~ **Se positionner** et **définir** son rôle dans son établissement
- ~ **Organiser** et **manager** un service
- ~ **Développer** des compétences spécifiques métier
- ~ **Développer** un réseau et une communauté de pairs
- ~ **Développer** son réseau professionnel



Dates → Automne 2023

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Le cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail (SST) et la politique nationale

Séquence 2

Les acteurs et les instances

Séquence 3

La communication et la formation des personnels en matière de SST

Séquence 4

Les démarches de prévention

Séquence 5

La gestion de crise

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

Conseillers / Conseillères de prévention des établissements d'ESR



« Formation initiale des conseillers de prévention »

Dans un contexte de reconfiguration du paysage de l'ESR, fortement marqué par une hétérogénéité d'organisation des établissements et par un élargissement des thématiques liées à la prévention, cette formation vise à accompagner les conseillers et les conseillères de prévention nouvellement nommés (depuis janvier 2020) dans leur professionnalisation.

La formation aborde le contexte d'intervention du conseiller de prévention, la politique ministérielle en matière de prévention des risques, ainsi que le positionnement du conseiller dans cet environnement complexe et multiple au sein de son établissement.

Le module s'appuie sur des temps de formation de type conférence, et des séquences d'échanges et de partage d'expérience avec des pairs expérimentés, soit en apprentissage synchrone à distance, soit en présentiel.



OBJECTIFS

- ~ **Connaître** la réglementation et le cadre politique SST
- ~ **Connaître** son environnement professionnel
- ~ **Comprendre** les spécificités de la SST dans l'ESR
- ~ **Savoir informer et organiser** la prévention des personnels de son établissement



Dates → 24 au 26 octobre 2022 - 23 au 24 octobre 2023 - octobre 2024

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

La place d'une UFR dans la stratégie de l'établissement : le rôle du directeur

Séquence 2

Le directeur d'UFR, animateur d'équipe

Séquence 3

Le dialogue de gestion interne vs. externe, de l'offre de service à l'attribution de moyens

Séquence 4

L'offre de formation, enjeu majeur du directeur d'UFR

Séquence 5

Les éléments stratégiques pour dialoguer entre les acteurs

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

Directeurs / Directrices d'UFR



« Exerger la fonction de directeur d'UFR »

Dans un environnement très impacté par une évolution constante des gouvernances des établissements et des compétences des UFR, cette formation vise à accompagner les directeurs et directrices nouvellement nommés dans leur professionnalisation. Ce module interroge l'évolution de la place des UFR dans la stratégie de l'établissement et celle des responsabilités propres aux directeurs et aux directrices, à définir et à conforter.

Dans ce cadre, la formation s'articule autour de trois axes :

- ~ la définition de la valeur ajoutée de l'UFR en matière d'offre de formation et de services. Ainsi, la recherche comme appui aux enseignements amène le directeur d'UFR à évoluer vers un rôle d'interface entre des formations et les usagers étudiants, la sphère socio-économique, et les acteurs territoriaux;
- ~ la maîtrise des étapes du processus de dialogue de gestion, considéré comme un levier d'adéquation entre la politique de formation, sa relation avec la recherche et les moyens alloués;

- ~ le directeur n'est pas un spécialiste de la gestion financière et des RH, mais il doit posséder des clés de lecture suffisantes pour dialoguer en interne et en externe, orienter sa politique de formation dans le cadre de la stratégie de l'établissement et convaincre pour l'allocation des moyens;
- ~ le pilotage de l'UFR et son positionnement au sein de l'établissement. Comment gérer la relation avec les équipes dirigeantes, comment manager son équipe et son conseil d'administration, mais aussi les personnels de l'UFR, et quelle organisation adopter avec le responsable administratif ?



OBJECTIFS

- ~ **Appréhender** le paysage de l'enseignement supérieur et **positionner** sa composante au sein de son établissement
- ~ **Définir** le positionnement du directeur, de son UFR au sein de l'établissement et de sa stratégie
- ~ **Appréhender** le volet « offre de formation et de services » comme un levier pour l'UFR
- ~ **Posséder** un socle de connaissances nécessaires sur les questions budgétaires et RH
- ~ **Repérer** les calendriers et les grandes étapes de gestion de la composante

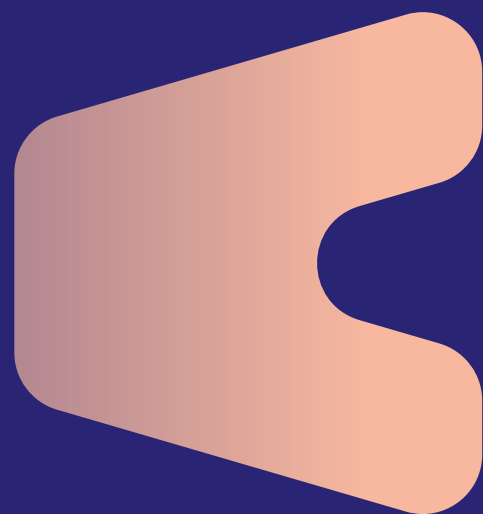


Formation des cadres administratifs supérieurs MESR
2022-2025

FORMATION CONTINUE



Les modules thématiques



MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Directeurs généraux / Directrices générales des services



PRÉSENTATION

« Dans un contexte national de reconfiguration profonde du paysage universitaire, [...] le directeur général des services ou la directrice générale des services (DGS) acquiert un double rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage et de maître d'œuvre du projet stratégique de l'établissement, ce qui en fait le principal collaborateur et un conseiller direct du président. [...] Il assure, sous l'autorité du président de l'université ou du directeur de l'établissement, la direction,

l'organisation et le fonctionnement des services administratifs, financiers et techniques de l'établissement. Il contribue à l'élaboration des politiques d'établissement dont il assure la mise en œuvre opérationnelle. Il conçoit, met en place et assure le suivi des indicateurs de performance de l'établissement dans les domaines de la gestion administrative, financière et patrimoniale, celles des ressources humaines et des systèmes d'information. »

Référentiel de l'encadrement supérieur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche (décembre 2017).

Les modules de formation, inscrits dans le dispositif « socle de professionnalisation des cadres de l'ESR », sont conçus par l'ensemble des acteurs regroupés en comité de pilotage : MESR, IGESR, France Universités, CDEFI, Association des DGS (ADGS), IH2EF et AMUE. Ce cycle est mis en œuvre avec la participation active de l'association professionnelle ADGS.

Les modules sont assurés par des DGS expérimentés et font intervenir des experts ministériels et privés. Conçus comme temps d'échange entre pairs, ils alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

Trois modules thématiques sont présentés :

- ~ Asseoir et sécuriser le pilotage de son organisation ;
- ~ Savoir manager le changement et les transitions ;
- ~ Impulser et organiser les partenariats de son établissement.

NOS PARTENAIRES





Dates → 5 au 7 juin 2023

Durée → 16 h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

La déclinaison d'une stratégie : du projet d'établissement au projet d'administration

Séquence 2

Opérationnalisation du projet d'administration : du projet d'administration aux politiques annuelles et pluriannuelles et d'allocation des moyens

Séquence 3

Outils de suivi et de sécurisation : tableaux de bord de pilotage, cartographie des risques, etc.

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADGS

Directeurs généraux / Directrices générales des services



« Asseoir et sécuriser le pilotage de son organisation »

Ce module concerne les DGS et DGS de Crous en fonction, qui souhaitent questionner, partager et raviver leur pratique professionnelle concernant la déclinaison du projet stratégique d'établissement en projet d'administration opérationnel.

Le DGS est amené à appréhender la cartographie de son établissement pour développer un pilotage de la performance.

Le travail porte notamment sur les conditions de mise en œuvre et de réussite d'un projet d'administration et sur sa traduction au travers des politiques d'allocation des moyens, dans une dynamique de sécurisation, d'évaluation et d'amélioration continue.



OBJECTIFS

- ~ Savoir **consolider** et **affirmer** sa fonction de pilotage
- ~ Savoir **sécuriser** sa pratique et son environnement professionnels
- ~ Savoir **identifier** les bons outils au service d'un pilotage performant et efficace



Dates → Printemps 2024

Durée → 16 h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Les facteurs de transformation

Séquence 2

Les outils du management et de la conduite de changement

Séquence 3

Les qualités humaines et les postures pour manager

Séquence 4

Le portage d'un projet de transformation

Séquence 5

Les éléments stratégiques pour dialoguer entre les acteurs

Séquence 6

Les défis pour un manager

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADGS

Directeurs généraux / Directrices générales des services



« Savoir manager le changement et les transitions »

Ce module s'adresse à des DGS et DGS de Crous en fonction, et leur propose une approche théorique et pratique des enjeux du management des transformations, de la gestion des phénomènes de résistance ainsi qu'une réflexion sur les postures à adopter et le savoir-être.

Trois axes structurent ce module :

- ~ les facteurs de transformation à l'œuvre dans la société et leurs impacts sur la stratégie et sur les pratiques professionnelles dans l'enseignement supérieur et la recherche;
- ~ les qualités humaines et les postures pour manager, avec des focus sur les phénomènes de résistance, sur le « courage managérial », sur les postures et les qualités attendues d'un DGS;
- ~ les outils du management, les méthodes et les approches comme la délégation, la subsidiarité, le lean management, le design thinking, le management par les objectifs, etc.



OBJECTIFS

- ~ Savoir **identifier** les transformations sociétales et institutionnelles et les porter au sein de l'établissement
- ~ Savoir **expliquer** et accompagner le changement au sein des équipes
- ~ **Connaître** et s'inspirer des grands courants du management et des tendances émergentes



Dates → Printemps 2025

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Les enjeux d'une politique partenariale

Séquence 2

Les partenaires locaux et nationaux

Séquence 3

Les coopérations internationales

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADGS

Directeurs généraux / Directrices générales des services



« Impulser et organiser les partenariats de son établissement »

Les missions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche s'exercent dans un environnement à la fois local, national et international. La qualité des coopérations, qui se nouent avec les collectivités territoriales, les acteurs économiques et les autres établissements et organismes nationaux et internationaux, joue un rôle essentiel pour atteindre les objectifs assignés.

Disposer d'une vision globale sur l'intérêt de nouer des partenariats au service des enjeux de l'établissement, notamment en matière d'attractivité et d'ancrage dans le territoire, est primordial pour un directeur général des services. La bonne appréhension du système permet de calibrer sa contribution au développement et au fonctionnement de ces partenariats, et de mettre en place des interactions de qualité avec les acteurs du pilotage des établissements et des structures partenaires.

Au-delà des dimensions systémiques et de la nécessité d'organiser et d'accompagner

l'action collective induite par les coopérations, l'action du directeur général des services sera renforcée par une bonne maîtrise des principaux leviers et outils institutionnels, juridiques et financiers.



OBJECTIFS

- ~ **Savoir identifier** les partenaires et acteurs
- ~ **Savoir créer** une dynamique partenariale et la piloter
- ~ **Disposer** d'une vision approfondie de la logique partenariale et **savoir l'ancrer** dans le territoire
- ~ **Savoir accompagner** l'action collective induite par les coopérations



MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Directeurs / Directrices de cabinet



PRÉSENTATION

« Membre de l'équipe présidentielle, ou de direction, le directeur ou la directrice de cabinet en constitue avec le président ou directeur et le directeur général des services le noyau permanent. Choisi et évalué par le président ou directeur, il dépend directement de son autorité. Il peut être amené à le représenter personnellement. Le caractère de cette relation impliquant un fort degré de confiance, il peut y être mis

fin librement par le directeur ou la directrice de cabinet, ou par le président.

Le directeur ou la directrice de cabinet a pour rôle essentiel, face à la diversité et à l'étendue des missions de l'établissement et aux tensions contradictoires qu'elles suscitent, de contribuer à la cohérence de la mise en œuvre de la stratégie choisie censée tracer une perspective commune.

Il a ainsi un rôle d'explicitation de cette stratégie, de veille et d'alerte sur les dérives avérées ou prévisibles, et de cohésion entre les stratégies partielles, thématiques ou fonctionnelles, des composantes, services ou groupes de travail dans l'établissement.

Porteur, en appui au président, de la cohérence d'une stratégie, il a un rôle éminemment politique. Il agit aux côtés des vice-présidents chargés de la déployer dans un champ délimité et en lien étroit avec le directeur général des services qui y contribue et est responsable de sa mise en œuvre opérationnelle. Souvent au front sur les sujets sensibles et pendant les moments de crise, il organise la transmission d'informations internes et externes au président ou directeur et assure le bon fonctionnement de l'équipe de direction. Il peut en outre être chargé de missions particulières. »

Référentiel de l'encadrement supérieur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (janvier 2021).

Les modules de formation, inscrits dans le dispositif « socle de professionnalisation des cadres de l'ESR », sont conçus par l'ensemble des acteurs regroupés en comité de pilotage : MESR, IGESR, France Universités, CDEFI, Association des DGS (ADGS), IH2EF et AMUE. Ce cycle est mis en œuvre avec la participation active de l'association professionnelle DirCabESR.

Les modules sont assurés par des directeurs ou des directrices de cabinet expérimentés et font intervenir des experts ministériels et privés. Conçus comme temps d'échange entre pairs, les modules alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

Trois modules thématiques sont présentés :

- ~ Crises plurielles : appréhender, anticiper, gérer ;
- ~ Stratégies et politiques de l'établissement : comprendre et mettre en cohérence ;
- ~ Écosystèmes et partenariats, des appuis pour le développement de la stratégie des établissements.

NOS PARTENAIRES





2023

Dates → 5 au 7 juin 2023

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
Enjeux des crisesSéquence 2
Analyse des risquesSéquence 3
La gestion des crisesSéquences 4
Crises sécuritaires:
les universités,
des modèles
particuliersSéquence 5
Gestion de crises
sociales

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées
en présentiel→ Inscription en ligne sur le site
de l'IH2EF→ L'intégralité des coûts
(formation, hébergement et
restauration) est prise en charge
par l'IH2EF (seul le transport
jusqu'à Poitiers reste à la charge
des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - DirCabESR

Directeurs / Directrices de cabinet



« Crises plurielles: appréhender, anticiper, gérer »

Le directeur ou la directrice de cabinet est fortement mobilisé lors des crises qui peuvent traverser la vie d'un établissement. Au sein de la cellule de crise resserrée, il peut jouer un rôle de coordination, d'interface voire de négociation. Un temps de travail intermétiers avec les DGS est intégré dans ce module.

Comment appréhender ces crises, les gérer, mais aussi les anticiper ? Ce module permettra d'aborder le rôle et les missions du directeur ou de la directrice de cabinet lors de situations de crises, et de travailler les compétences indispensables pour faire face à leur multiplicité, leur singularité et leur diversité.



OBJECTIFS

- ~ **Comprendre** les enjeux des crises et leur diversité
- ~ **Savoir appréhender** des crises
- ~ **Développer** les réflexes de gestion de crise
- ~ **Anticiper** les crises et leur gestion



2024

Dates → Printemps 2024

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées
en présentiel→ Inscription en ligne sur le site
de l'IH2EF→ L'intégralité des coûts
(formation, hébergement et
restauration) est prise en charge
par l'IH2EF (seul le transport
jusqu'à Poitiers reste à la charge
des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - DirCabESR

Directeurs / Directrices de cabinet



« Stratégies et politiques de l'établissement: comprendre et mettre en cohérence »

Le directeur ou la directrice de cabinet est porteur de la stratégie choisie, censée tracer une perspective commune. Sa position – en interface entre la présidence, les acteurs internes et externes de l'établissement – lui confère une sensibilité particulière sur les dérives et les incohérences entre les réalisations et les politiques affichées.

Entre projet d'établissement, contrat de site, stratégie de communication, préparation des décisions par les instances et démocratie interne, ce module permettra de comprendre et d'appréhender la mise en cohérence des stratégies et politiques des établissements.



OBJECTIFS

- ~ **Comprendre** et contribuer à l'élaboration de la stratégie de l'établissement
- ~ **Savoir** créer de l'adhésion à la stratégie
- ~ **Contribuer** à la mise en cohérence de la stratégie de l'établissement



Dates → Printemps 2025

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - DirCabESR

Directeurs / Directrices de cabinet



« Écosystèmes et partenariats, des appuis pour le développement de la stratégie des établissements »

Les établissements d'enseignement supérieur sont au cœur d'écosystèmes locaux, nationaux et internationaux. Que ce soit pour le développement de la formation de la recherche ou encore de la vie étudiante, mais aussi concernant l'immobilier et l'insertion professionnelle, les interlocuteurs sont multiples et les partenariats nombreux.

Ce module permettra aux directeurs ou directrices de cabinet, ayant un rôle d'interface entre l'interne et l'externe de renforcer leurs compétences dans la construction et la gestion de ces partenariats au service de la stratégie de leur établissement.



OBJECTIFS

- ~ Savoir **identifier** les partenaires et les acteurs
- ~ **Contribuer** à la dynamique partenariale et à son pilotage
- ~ Savoir **accompagner** l'action collective induite par les collaborations



MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Directeurs / Directrices des affaires financières



PRÉSENTATION

« Le directeur financier ou la directrice financière de l'établissement a en charge d'alimenter et de mettre en œuvre la politique budgétaire de l'établissement, d'apporter conseil et analyse auprès des décideurs et d'assurer le respect du cadre réglementaire. Dans un souci d'optimisation des ressources, il développe un processus de suivi et pilotage budgétaire efficient, tout particulièrement en matière de masse salariale, met en œuvre un dispositif de contrôle interne dans

le cadre d'une démarche qualité et produit des tableaux de bord pertinents pour l'établissement. Il assure, sur ces questions, une fonction de conseiller auprès de l'équipe de direction et est un expert dont les avis éclairent la prise de décision. Il assure la tenue de la comptabilité budgétaire des engagements, de la prévision et du suivi des recettes en amont de l'encaissement et de la comptabilité analytique et veille à la maîtrise des risques financiers. Il produit les éléments d'information permettant à l'agent comptable d'assurer la tenue de la comptabilité générale et de la comptabilité budgétaire des recettes et des crédits de paiement. »

Référentiel de l'encadrement supérieur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (juillet 2019).

Les modules de formation, inscrits dans le dispositif « socle de professionnalisation des cadres de l'ESR », sont conçus par l'ensemble des acteurs regroupés en comité de pilotage : MESR, IGESR, France Universités, CDEFI, Association des DGS (ADGS), IH2EF et AMUE. Ce cycle est mis en œuvre avec la participation active de l'Association des directeurs financiers d'établissements publics d'enseignement supérieur (ADF).

Les modules sont assurés par des directeurs ou des directrices des affaires financières expérimentés et font intervenir des experts ministériels et privés. Conçus comme temps d'échange entre pairs, les modules alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

Trois modules thématiques sont présentés :

- ~ Éclairer la soutenabilité financière de la stratégie de l'établissement ;
- ~ Construire et exécuter le budget de l'établissement ;
- ~ Animer la fonction finance dans une recherche de performance.

NOS PARTENAIRES



2023

Dates → 7 au 9 juin 2023

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil**Inscriptions**→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

La soutenabilité financière, perspective annuelle et infra-annuelle

Séquence 2

La soutenabilité financière, perspective pluriannuelle

Séquence 3

Appréhender l'analyse des données financières en contexte

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avecAMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADF

Directeurs / Directrices des affaires financières



« Éclairer la soutenabilité financière de la stratégie de l'établissement »

Le directeur financier ou la directrice financière a un rôle essentiel pour permettre à l'établissement d'appréhender sa situation budgétaire à court et à moyen termes, d'évaluer la soutenabilité de ses activités et de ses projets de façon pluriannuelle.

L'enjeu de ce module est d'outiller les directeurs et leurs adjoints en matière d'analyse financière, au moyen d'une approche axée sur la notion de soutenabilité et sur les outils mis en place avec la GBCP (gestion budgétaire et comptable publique).

La formation abordera notamment le sujet des indicateurs de soutenabilité, au cœur des réflexions autour de l'évolution du décret financier. Des focus seront proposés au sujet des opérations pluriannuelles et des dépenses de personnel.

**OBJECTIFS**

- ~ **Développer** une méthodologie dans le domaine de l'analyse financière, articulée sur les comptabilités générale et budgétaire, appuyée sur la notion de soutenabilité
- ~ **Identifier** les principales contraintes du pilotage financier, comprendre les données en les situant et en les comparant
- ~ **Appréhender** les enjeux financiers majeurs (dépenses de personnel, opérations pluriannuelles, etc.)
- ~ **Savoir positionner** son établissement et bénéficier des échanges avec les pairs

2024

Dates → Printemps 2024

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil**Inscriptions**→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Le processus budgétaire au sein de l'établissement

Séquence 2

L'élaboration du budget dans une perspective pluriannuelle

Séquence 3

Présenter un budget

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avecAMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADF

Directeurs / Directrices des affaires financières



« Construire et exécuter le budget de l'établissement »

Le référentiel métier du directeur financier ou de la directrice financière précise que l'enjeu de la soutenabilité budgétaire constitue l'axe majeur de la construction budgétaire annuelle et pluriannuelle. Celle-ci repose sur une planification cohérente des dépenses et des recettes pour permettre la réalisation des activités de l'établissement.

De fait, c'est le directeur financier qui pilote l'ensemble de la procédure interne de construction du budget: débat d'orientation budgétaire, cadrage des moyens, notamment des composantes et unités de recherche de l'établissement, dialogue

budgétaire, production du budget, mise à disposition des enveloppes budgétaires. Ce module abordera les différents aspects de la construction budgétaire en mettant l'accent sur les enjeux les plus saillants.

**OBJECTIFS**

- ~ **Acquérir** ou perfectionner une méthodologie de construction budgétaire
- ~ **Identifier** les enjeux stratégiques de la préparation du budget
- ~ **Se positionner** au sein de l'établissement en tant que conseiller, expert et pilote de l'élaboration du budget
- ~ **Situer** son établissement et **bénéficier** des échanges avec les pairs



Dates → Printemps 2025

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADF

Directeurs / Directrices des affaires financières



« Animer la fonction finance dans une recherche de performance »

Le référentiel métier du directeur financier ou de la directrice financière précise que la personne contribue à concevoir et à adapter l'organisation financière de l'établissement. Elle doit être force de proposition en matière de conduite du changement pour faire évoluer les outils et les procédures dans une logique d'efficacité.

Responsable d'une direction ou d'un service, le directeur financier encadre au quotidien une équipe qu'il anime et fait évoluer; la dimension managériale constitue donc un élément clé de la fonction.

Selon les structures, les modes d'organisation, les gouvernances, les systèmes d'information, les situations peuvent s'avérer différents. Toutefois, en pratique, les enjeux sont souvent comparables. Le module a pour objectifs d'aborder ces aspects essentiels du métier de directeur financier en mettant l'accent sur l'optimisation des processus financiers.



OBJECTIFS

- ~ **Appréhender** le rôle d'encadrant en s'interrogeant sur son propre positionnement
- ~ **Réfléchir** sur l'organisation et l'animation de la fonction finance
- ~ **S'interroger** sur l'optimisation des processus financiers
- ~ **Situer** son établissement et bénéficier des échanges avec les pairs



MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Agents / Agentes comptables



PRÉSENTATION

« L'autonomie accrue des établissements d'enseignement supérieur et la dévolution de responsabilités élargies s'est accompagnée [sic] d'exigences renforcées en termes de qualité et de sécurité financière et comptable, y compris de certification des comptes. Leur environnement normatif a évolué afin de permettre aux décideurs des politiques publiques de l'enseignement supérieur, d'obtenir des garanties sur la santé financière des établissements et les informations

leur permettant, d'asseoir des stratégies basées sur des comptes normés et certifiés par des auditeurs budgétaires et comptables. Dans ce contexte, l'agent ou l'agente comptable de l'établissement est le garant des comptabilités, budgétaire, générale et analytique dont il ou elle partage la tenue avec l'ordonnateur. Il ou elle est ainsi un conseiller ou une conseillère indispensable du président ou du directeur sur ces questions et un expert ou une experte dont les avis permettent de rendre plus fiables les prises de décision et leur mise en œuvre. »

Référentiel de l'encadrement supérieur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (décembre 2017).

Les modules de formation, inscrits dans le dispositif « socle de professionnalisation des cadres de l'ESR », sont conçus par l'ensemble des acteurs regroupés en comité de pilotage : MESR, IGESR, France Universités, CDEFI, Association des DGS (ADGS), IH2EF et AMUE. Ce cycle est mis en œuvre avec la participation active de l'Association des agents comptables d'universités et d'établissements (AACUE).

Les modules sont assurés par des agents ou des agentes comptables expérimentés et font intervenir des experts ministériels et privés. Conçus comme temps d'échange entre pairs, les modules alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

Trois modules thématiques sont présentés :

- ~ Vers une meilleure maîtrise des risques dans un cadre de responsabilité partagée ;
- ~ Manager et moderniser la fonction financière et comptable ;
- ~ Piloter, valoriser et communiquer l'information financière.

NOS PARTENAIRES





Dates → 7 au 9 juin 2023

Durée → 16 h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - AACUE

Agents / Agentes comptables



« Vers une meilleure maîtrise des risques dans un cadre de responsabilité partagée »

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle responsabilité partagée des gestionnaires publics effective au 1^{er} janvier 2023 et de la fin concomitante de la responsabilité personnelle et pécuniaire, le module vise à mettre en évidence le positionnement de l'agent ou de l'agente comptable et de ses équipes dans la diffusion d'une démarche de contrôle interne comptable, ainsi que son articulation avec le contrôle interne budgétaire et les autres acteurs au sein des établissements.

Il s'agira de présenter la démarche de contrôle interne comptable et des outils associés. Le module insistera sur la maîtrise des risques et sur la réflexion liée à la mise en place d'un audit interne.

Il tiendra compte des conséquences organisationnelles et fonctionnelles liées à la responsabilité des gestionnaires publics (RGP).



OBJECTIFS

- ~ **Présenter** les obligations réglementaires et les dispositifs existants liés : état des lieux, outils déployés, partage d'informations
- ~ **Adapter** la démarche de contrôle interne : questions organisationnelles et managériales, calibrage des équipes avec les nouveaux enjeux et nouveaux métiers, changement de paradigme dans les organisations et leur fonctionnement en lien avec le devoir d'alerte du comptable public prévu par le code des juridictions financières, changements apportés par la réforme (nécessité pour les agents comptables d'approfondir la sélectivité des actions et des contrôles des opérations comptables)
- ~ **Diffuser** la culture du contrôle interne au sein des établissements en se positionnant en tant qu'acteur clé de la démarche



Dates → Printemps 2024

Durée → 16 h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - AACUE

Agents / Agentes comptables



« Manager et moderniser la fonction financière et comptable »

L'agent ou l'agente comptable et ses équipes ont un rôle déterminant dans l'organisation des processus financiers et comptables et leur sécurisation. Par son expertise dans l'appréhension des différents cycles budgétaires, financiers et comptables (recette, dépense, paye, etc.), l'agent ou l'agente comptable est en mesure de proposer des solutions adaptées pour optimiser le fonctionnement de l'établissement.

L'agent comptable participe activement à la mise en œuvre de la politique qualité de l'établissement vis-à-vis des tiers, des personnels et des étudiants sur son périmètre au travers de procédures efficaces. Ainsi, le pilotage de la performance budgétaire, financière et comptable constitue-t-il un axe prioritaire des responsabilités confiées à l'agent comptable. Il est un acteur majeur dans l'impulsion et la mise en œuvre des outils de modernisation de la gestion financière les mieux adaptés à l'environnement de l'établissement, de son suivi et de son évaluation.

Cela concerne notamment :

- ~ la mise aux normes des procédures financières et comptables ;
- ~ le déploiement du contrôle interne budgétaire et comptable ;
- ~ la dématérialisation des procédures de dépenses et de recettes ;
- ~ l'optimisation des moyens en optant pour des procédures modernisées.



OBJECTIFS

- ~ **Consolider** le rôle de conseil et d'optimisation avec des focus détaillés sur la mise en œuvre de la dématérialisation, de la signature électronique, des parapheurs électroniques, des services facturiers (Sfact), des services spécialisés recettes (Srec), des moyens modernes d'encaissement et de paiement (PayFip, Paybox, prélèvements, encaissements par le Web, etc.), sur les cartes d'achats et cartes affaires, sur les poursuites et le pilotage du recouvrement, etc.
- ~ **Renforcer** la gestion de projets et l'interaction entre les services, ceux de la Direction générale des finances publiques (DGFiP) qui peuvent assister dans le montage et le suivi de projets, et les services internes des établissements avec lesquels les agents comptables sont amenés à travailler sur ces sujets : direction des finances, numérique, formation, scolarité



Dates → Printemps 2025

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - AACUE

Agents / Agentes comptables



« Piloter, valoriser et communiquer l'information financière »

Dans un contexte de mutation permanente de l'ESR, les fonctions supports des établissements évoluent et les exigences professionnelles s'élèvent. L'agent ou l'agente comptable est directement concerné par la nécessité de moderniser la fonction financière de l'établissement. Si sa responsabilité principale est de tenir la comptabilité de l'établissement, d'être le garant de la qualité des comptes de l'entité, sa mission est également « d'apporter une contribution essentielle au pilotage stratégique de l'établissement », ainsi que le souligne le référentiel métier de l'agent comptable d'EPSCP.

L'enjeu de ce module est d'outiller l'agent comptable dans l'exercice de cette mission selon trois dimensions :

- ~ l'objectif de qualité comptable appréhendé au prisme des contraintes managériales et réglementaires;
- ~ l'enjeu de la valorisation de l'information financière par la production du compte financier et d'analyses financières;

- ~ la réconciliation des deux comptabilités (générale et budgétaire) introduites par la réforme de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Cette mission d'expertise, de conseil et d'alerte en matière financière auprès de la gouvernance nécessite une coopération étroite et fructueuse avec les autres directions.



OBJECTIFS

- ~ **Appréhender** le positionnement de l'agent comptable au sein de son établissement, dans ses relations avec la gouvernance et les autres fonctions supports
- ~ **Perfectionner** une méthodologie dans le domaine de l'analyse financière, articulée avec les comptabilités générale et budgétaire, et appuyée sur la notion de soutenabilité
- ~ **Mutualiser** les bonnes pratiques grâce aux retours d'expérience et aux échanges avec les collègues d'établissements différents et avec les intervenants



MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Directeurs / Directrices des achats



PRÉSENTATION

La fonction de directeur ou directrice des achats, dans un contexte d'évolution réglementaire constante, d'expériences de mutualisation et de sobriété couplée à une pénurie mondiale, prend une nouvelle dimension stratégique, appuyée et dynamisée par la direction des achats de l'État (DAE). De plus, la responsabilité sociétale et environnementale des achats publics est de plus en plus présente, tant politiquement que réglementairement.

Les acheteurs publics connaissent une évolution de leur fonction, il leur est demandé d'adopter des pratiques professionnelles garantissant un achat responsable et efficient. Ils doivent par ailleurs mieux être identifiés et affirmer leur légitimité auprès des services et de la gouvernance. Ils sont les maîtres d'œuvre et les garants de la diffusion des politiques publiques d'achat notamment en matière de développement durable, d'insertion sociale, d'aide aux TPE/PME, d'innovation, etc. Il leur est d'ailleurs demandé de participer activement aux politiques nationales d'achat et de s'inscrire dans les réseaux des acheteurs publics. Le directeur des achats doit se construire un positionnement fort au sein de l'établissement et intégrer le processus des achats aux préoccupations des différents acteurs.

De plus en plus de politiques gouvernementales s'appuient sur l'achat public, nécessitant une montée en compétences et un travail en réseau des acheteurs publics des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Les modules de formation, inscrits dans le dispositif « socle de professionnalisation des cadres de l'ESR », sont conçus par l'ensemble des acteurs regroupés en comité de pilotage : MESR, IGESR, France Universités, CDEFI, Association des DGS (ADGS), IH2EF et AMUE. Ce cycle est mis en œuvre avec la participation active de l'Association des directeurs d'achats des établissements publics d'enseignement supérieur (ADASUP).

Les modules sont assurés par des directeurs ou des directrices des achats expérimentés et font intervenir des experts ministériels et privés. Conçus comme temps d'échange entre pairs, les modules alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

Trois modules thématiques sont présentés :

- ~ Diffuser la culture achat au sein de l'établissement ;
- ~ Piloter et programmer ses achats ;
- ~ Valoriser l'activité achat.

NOS PARTENAIRES





Dates → 24 au 26 mai 2023

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions
→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
La définition d'une démarche, d'une stratégie d'achat

Séquence 2
Comment diffuser la démarche achat ?

Séquence 3
La perception de la fonction achat dans l'ESR

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADASUP

Directeurs / Directrices des achats



« Diffuser la culture achat au sein de l'établissement »

La diffusion de la culture achat et la compréhension de l'intérêt d'une démarche achat constituent des conditions indispensables à une bonne prise en charge de la fonction achat et participent à l'élaboration d'une stratégie plus globale.

Elles passent notamment par l'identification de personnes référentes et l'animation du réseau ainsi constitué.

L'organisation de la fonction achat s'adapte au contexte, à la politique de l'établissement, à la nature des achats et au secteur d'activité.



OBJECTIFS

- ~ **Maîtriser** les différents éléments d'une démarche globale de stratégie achat
- ~ **Diffuser** la culture achat et contribuer à l'élaboration d'une démarche achat
- ~ **Se positionner** en qualité de responsable achat



Dates → Printemps 2024

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions
→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
La stratégie achat

Séquence 2
Le process achat

Séquence 3
La performance achat

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADASUP

Directeurs / Directrices des achats



« Piloter et programmer ses achats »

Ce deuxième module développe la notion de « stratégie achat » qui s'inscrit dans la politique de l'établissement. Ainsi, l'une des grandes missions du directeur ou de la directrice des achats est de piloter et mettre en œuvre la politique d'achat au sein de son entité, selon les objectifs de performance assignés par l'État et de définir les stratégies d'achat relevant de son périmètre.

Ce module amène les participants à traduire la politique de l'établissement en stratégie achat, puis en un plan d'actions suivi et efficient. La formation s'attache à présenter certains outils, notamment la cartographie des achats, et met explicitement l'accent sur le rôle des systèmes d'information (SI) à disposition dans les établissements (SIFAC, COCKTAIL).

Lors de ce module sont présentés les principes directeurs de performance économique ; de développement durable dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale ; l'accès des petites et moyennes entreprises à la commande publique, la diffusion de l'innovation, ainsi que les indicateurs de performance associés.



OBJECTIFS

- ~ **Comprendre et traduire** la stratégie achat en plan d'actions achat pour l'établissement
- ~ **Comprendre, utiliser, réaliser** une cartographie des achats
- ~ **Connaître** les principes directeurs et les indicateurs de la performance publique pour les intégrer dans sa stratégie achat



Dates → Printemps 2025

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Le service achat et sa zone d'influence en interne et en externe

Séquence 2

Communiquer, négocier en interne et en externe pour valoriser la place du service achat

Séquence 3

Manager un service achat

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADASUP

Directeurs / Directrices des achats



« Valoriser l'activité achat »

Pour ce troisième module, c'est le cœur de métier d'un directeur ou d'une directrice des achats qui est abordé : le management. Les compétences managériales, soulignées sous des formes diverses dans les différentes fiches référentielles métiers se rapportant à l'achat et à ses responsables, sont d'autant plus importantes et attendues lorsque la personne occupe un poste de cadre de direction en établissement. Au-delà de son expertise et des connaissances liées aux spécificités du métier, le ou la responsable achat doit dans tous les cas travailler sur sa posture de manager, porter, développer et évaluer la fonction achat et l'influence du service dans son établissement et dans son environnement.

Dans ce cadre, le responsable achat doit pouvoir et donc savoir communiquer sur ses activités, proposer et défendre une stratégie ou une politique d'achats articulée avec la stratégie de l'établissement. Cette fonction implique des compétences en négociation tant interne qu'externe. Le responsable achat doit pouvoir se positionner comme responsable de son équipe, opératrice et garante de

l'achat, mais aussi s'affirmer dans son rôle de conseil auprès de l'équipe dirigeante, qu'elle soit politique (équipe présidentielle) ou administrative (direction générale des services). Ce positionnement peut passer, selon les configurations, par une participation régulière, comme membre légitime à une instance de direction (comité ou équipe de direction, réunion des chefs et responsables de service, etc.).

OBJECTIFS



- ~ **Accroître** au bénéfice de la fonction achat la zone d'influence de son service en communiquant sur son activité et en négociant avec ses divers interlocuteurs
- ~ **Comprendre**, utiliser et réaliser une cartographie des achats
- ~ **Connaître** quelques outils clés de management
- ~ **Croiser** les regards professionnels et favoriser les échanges



MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Directeurs / Directrices du patrimoine immobilier



PRÉSENTATION

« Le directeur ou la directrice de l'immobilier (DI) est le garant de la cohérence de l'ensemble des activités concernant l'adaptation, la maintenance et l'exploitation du patrimoine immobilier. Son action, avec les services qu'il dirige, permet d'accueillir et développer les diverses activités de l'établissement dans les meilleures conditions de travail et de sécurité pour chacun.

Placé sous l'autorité directe du directeur général des services, le DPI agit en concertation étroite avec

le vice-président ou directeur adjoint en charge du patrimoine. Ce dernier a un rôle d'orientation politique et la mission de proposer et porter la stratégie immobilière de l'établissement en cohérence avec sa stratégie globale et les engagements déjà pris. Le DI a un rôle de conseil et d'alerte et exerce la responsabilité de mise en œuvre opérationnelle. Cette claire répartition des responsabilités hiérarchique, stratégique et fonctionnelle définit l'espace d'autonomie du DI et est une garantie de respect de la diversité des enjeux de court et de long terme auxquels il doit faire face.

Le DI a ainsi, outre ses responsabilités propres, un rôle de proposition auprès de la direction de l'établissement et un rôle d'écoute et de soutien vis-à-vis des responsables des unités et services et plus largement de leurs utilisateurs. »

Référentiel de l'encadrement supérieur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (janvier 2021).

Les modules de formation, inscrits dans le dispositif « socle de professionnalisation des cadres de l'ESR », sont conçus par l'ensemble des acteurs regroupés en comité de pilotage : MESR, IGESR, France Universités, CDEFI, Association des DGS (ADGS), IH2EF et AMUE. Ce cycle est mis en œuvre avec la participation active de l'association professionnelle Artîès.

Les modules sont assurés par des directeurs et des directrices du patrimoine immobilier (DPI) expérimentés et font intervenir des experts ministériels et privés. Conçus comme temps d'échange entre pairs, les modules alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

Trois modules thématiques sont présentés :

- ~ Domanialité et valorisation du patrimoine immobilier ;
- ~ Management de projet et maîtrise d'ouvrage ;
- ~ Finances appliquées au patrimoine.

NOS PARTENAIRES





Dates → 12 au 14 juin 2023

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Connaître les fondamentaux juridiques pour valoriser son patrimoine immobilier

Séquence 2

Valorisation du patrimoine – concevoir le patrimoine immobilier comme une ressource

Séquence 3

Du cadre stratégique à l'opérationnel

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - Artiès

Directeurs / Directrices du patrimoine immobilier



« Domanialité et valorisation du patrimoine immobilier »

Le contexte d'une plus grande autonomie amène les établissements publics d'enseignement supérieur à dépasser la seule gestion domaniale pour s'engager activement dans l'optimisation des ressources immobilières (bâties et non bâties). Trop longtemps perçu comme une charge, le patrimoine immobilier constitue également une véritable ressource, indispensable à l'attractivité des établissements. Au cœur de cet enjeu, l'établissement apparaît aujourd'hui comme un acteur territorial affirmé.

Ce changement de paradigme nécessite de s'appuyer sur les fondements et implications juridiques des différents régimes de domanialité. La formation s'attachera à mettre les stagiaires en situation dans une cartographie d'acteurs identifiés. De plus, la dimension stratégique de partenariats à mener avec les territoires sera abordée comme levier de cette valorisation immobilière.

Cette formation propose une alternance entre apports théoriques et conceptuels, des retours d'expériences et des études de cas. Elle s'adresse à l'ensemble des directrices et directeurs du patrimoine immobilier de l'ESR en fonction, qui souhaitent approfondir leur expertise, s'accorder un temps de réflexion, développer leur réseau professionnel.



OBJECTIFS

- ~ **Connaître** les fondements et implications juridiques de la gestion du domaine public universitaire
- ~ **Valoriser** le domaine public universitaire et en faire une source de ressources propres, dans le respect du principe de spécialité
- ~ **Savoir** conseiller et être force de proposition, tant auprès du DGS que de la gouvernance, sur tous les domaines liés à la gestion domaniale
- ~ **Disposer** des outils juridiques et techniques nécessaires à la mise en œuvre de tout projet immobilier stratégique



Dates → Printemps 2024

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Inscrire le projet dans un cadre réglementaire et stratégique

Séquence 2

Cadrer le projet

Séquence 3

Organiser la conduite de projet et travailler sur les leviers de réussite

Séquence 4

Piloter les acteurs

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - Artiès

Directeurs / Directrices du patrimoine immobilier



« Management de projet et maîtrise d'ouvrage »

La réhabilitation et l'optimisation du patrimoine universitaire - 2^e poste budgétaire des universités - concernent tous les échelons des établissements, des instances de gouvernance aux équipes des services du patrimoine. Les opérations de réhabilitation ou de construction ne peuvent donc pas être appréhendées sous le seul angle d'une succession d'opérations techniques.

Elles relèvent bien d'une logique projet associant des acteurs internes et externes nombreux. Le caractère pluriannuel des projets et la dimension politique de la décision imposent l'anticipation et la maîtrise des risques. Pour piloter au mieux ces opérations immobilières en tenant compte du contexte organisationnel et décisionnel de son établissement, le directeur ou la directrice du patrimoine adopte une posture de directeur

ou directrice de projet dans toutes ses dimensions avec, au-delà des compétences techniques, celles liées à la maîtrise d'ouvrage dans une dimension stratégique.

Ce module part d'un diagnostic de situation et conduit le stagiaire à s'interroger sur sa propre pratique et à envisager les outils d'une démarche projet adaptée aux opérations immobilières.



OBJECTIFS

- ~ **Inscrire** le projet dans un cadre réglementaire et stratégique
- ~ **Organiser** la conduite de projet et travailler sur les leviers de réussite
- ~ **Appréhender** la réhabilitation et l'optimisation du patrimoine universitaire dans leur globalité
- ~ **Développer** la capacité d'anticipation de la complexité et l'inscription dans un temps long des projets immobiliers
- ~ **S'interroger** sur ses propres pratiques et inscrire son action dans un environnement complexe et multiple

2025

Dates → Printemps 2025

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
La stratégie immobilière
– actualitésSéquence 2
Les moyensSéquence 3
Le fonctionnement
et la stratégie
budgétaires, et les
types d'opérations
immobilièresSéquence 4
La dévolution

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées
en présentiel→ Inscription en ligne sur le site
de l'IH2EF→ L'intégralité des coûts
(formation, hébergement et
restauration) est prise en charge
par l'IH2EF (seul le transport
jusqu'à Poitiers reste à la charge
des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - Artiès

Directeurs / Directrices du patrimoine immobilier



« Finances appliquées au patrimoine »

Ce module est consacré aux finances appliquées à la fonction immobilière. Il permettra aux participants de comprendre les grands principes de construction et d'exécution du budget d'un établissement d'enseignement supérieur. Les différentes sources de financement de la fonction immobilière, ainsi que des exemples de montages financiers spécifiques seront abordés tant par les outils que par une approche méthodologique : construction d'un budget immobilier, outils de suivi de l'exécution, reporting financier, soutenabilité et coût global.

Pour piloter efficacement la stratégie immobilière, les directeurs et directrices du patrimoine doivent connaître les grands principes de construction et d'exécution du budget d'un établissement d'enseignement supérieur. Ils doivent être en mesure d'identifier les différentes sources de financement de l'immobilier, et de proposer des montages financiers spécifiques, l'intracring

porté par la Caisse des dépôts et de consignations, le programme efficacité énergétique des campus 2030 piloté par France Universités. Les outils de suivi, de reporting financier et les cas pratiques seront au cœur des échanges de pratiques métiers.

Ce module combine apports théoriques, mises en situation d'études de cas, échanges de pratiques interétablissements et retours d'expériences.



OBJECTIFS

- ~ **Comprendre** la construction et l'exécution d'un budget lié au patrimoine
- ~ **Savoir identifier** les différentes sources de financement de la fonction immobilière et maîtriser les montages financiers spécifiques
- ~ **Maîtriser** les outils de suivi de l'exécution
- ~ Être en mesure de **réaliser** un reporting financier
- ~ **Identifier** la soutenabilité et le coût global d'un projet immobilier



MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Directeurs / Directrices des systèmes d'information et du numérique



PRÉSENTATION

« Le DSIN de l'établissement est le garant de la qualité du système d'information. Placé sous l'autorité du directeur général des services (DGS), il agit selon les orientations stratégiques fixées par la direction de l'établissement, incarnée souvent par un vice-président numérique ou assimilé et parfois doté d'un comité d'orientation ad hoc. Ces orientations sont déclinées dans un schéma directeur du numérique ou diverses formes de plan pluriannuel de développement dont il assure

la mise en œuvre fonctionnelle. Cette claire répartition des responsabilités, stratégique, hiérarchique et fonctionnelle, est une condition d'une gouvernance du système d'information et du numérique alliant cohésion avec les choix stratégiques et implication de la communauté dans la définition et la mise en œuvre des projets d'investissement et d'organisation.

Le DSIN a un rôle transversal à l'ensemble des activités de l'établissement.

Expert de son domaine, il contribue à l'élaboration de la stratégie numérique de l'établissement et a la responsabilité propre de la mise en place du SI, allant des infrastructures techniques aux services numériques rendus aux utilisateurs finaux. Il a la responsabilité des services et outils numériques ainsi que de leurs évolutions. Il contribue également, sous la responsabilité du DGS et en concertation avec les directions métiers concernées, à la conduite des changements induits dans l'établissement par les évolutions du SI et le développement des services numériques. » *Référentiel de*

l'encadrement supérieur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (mars 2018).

Les modules de formation, inscrits dans le dispositif « socle de professionnalisation des cadres de l'ESR », sont conçus par l'ensemble des acteurs regroupés en comité de pilotage : MESR, IGESR, France Universités, CDEFI, Association des DGS (ADGS), IH2EF et AMUE. Ce cycle est mis en œuvre avec la participation active de l'Assemblée des directeurs des systèmes d'information et du numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche

(ADSI) et du Comité des services informatiques de l'enseignement supérieur et de la recherche (CSIESR).

Les modules sont assurés par des directeurs et des directrices des systèmes d'information et du numérique expérimentés, et font intervenir des experts ministériels et privés. Conçus comme temps d'échange entre pairs, les modules alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

Trois modules thématiques sont présentés :

- ~ Nouvelles problématiques pour nourrir et animer la stratégie numérique.
- ~ Détecter et accompagner les compétences numériques dans la DSI, dans les projets nationaux et dans l'établissement.
- ~ Piloter et organiser par la qualité dans la DSI dans un contexte de développement agile.

NOS PARTENAIRES





Dates → 12 au 14 juin 2023

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions
→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
Saisir les enjeux de la stratégie numérique pour le/la DSI

Séquence 2
Se nourrir des pratiques des organisations publiques existantes

Séquence 3
Se saisir de la stratégie numérique et se l'approprier

Séquence 4
Faire évoluer et partager la stratégie numérique

Séquence 5
Simuler un dialogue budgétaire

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADSI
CSIESR

Directeurs / Directrices des systèmes d'information et du numérique



« Nouvelles problématiques pour nourrir et animer la stratégie numérique: la sobriété numérique, le suivi et la gestion des projets numériques dans un écosystème en constante évolution »

Ce module porte sur la complexité de la stratégie numérique universitaire et le rôle que peut avoir un directeur ou une directrice du système d'information et du numérique.

Comment se saisir de la stratégie numérique universitaire ? Se l'approprier, la faire évoluer et la partager ? Nourri de retours d'expériences d'établissements divers, de réflexions de praticiens et de chercheurs, le directeur du système d'information et du numérique s'appuie sur des outils au service de la stratégie numérique de son établissement: le schéma directeur du numérique (SDN), le portefeuille de projet, l'offre de service, la communication, la gouvernance, etc.). Objectif à la fin de cette

session: la construction d'une simulation d'un dialogue budgétaire mettant en œuvre une évolution du SDN.

Dans ce module, l'effort est porté sur l'analyse du réseau de connaissances, de compétences et de qualités personnelles mobilisées en regard du référentiel DSI-DSIN. Ainsi, à tout moment, le participant peut se positionner par rapport à l'outil de formation.



OBJECTIFS

- ~ **Contribuer** à l'élaboration de la politique d'établissement et à la stratégie de mise en œuvre
- ~ **Piloter** la performance, la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources de l'établissement
- ~ **Manager** et organiser l'administration universitaire



Dates → Printemps 2024

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions
→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
Saisir les enjeux des emplois et des compétences dans les DSI

Séquence 2
Adosser son management d'équipe à l'approche par compétences

- Partie 1: connaître et développer les compétences des équipes en place

- Partie 2: nouvelles compétences et nouvelles formes d'organisation

Séquence 3
Développer la compétence numérique des étudiants et des personnels dans l'établissement

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADSI
CSIESR

Directeurs / Directrices des systèmes d'information et du numérique



« Détecter et accompagner les compétences numériques dans la DSI, dans les projets nationaux et dans l'établissement: GPEC, difficultés de recrutement, mise à disposition dans des projets extérieurs à l'établissement »

Au service de la stratégie d'établissement et des nouveaux usages, les directeurs et les directrices des systèmes d'information et du numérique doivent pouvoir compter sur des équipes performantes et réactives, dans un cadre où les compétences deviennent rapidement obsolètes, et où le recrutement est conditionné par l'attractivité des postes dans un marché de l'emploi fortement concurrentiel.

Savoir caractériser et évaluer son service en matière de compétences, se projeter sur les profils et les compétences à recruter, les faire évoluer en interne, mesurer l'opportunité d'externaliser, comment attirer et retenir les talents, tels sont les sujets abordés dans cette formation. Un second

champ de réflexion portera sur l'accompagnement des usages et les compétences des usagers.

Ce module propose de construire une réflexion collective à partir de retours d'expériences, de témoignages et d'analyses de DSIN en fonction et d'acteurs impliqués dans l'établissement.



OBJECTIFS

- ~ **Saisir** les enjeux des emplois et des compétences dans les DSI
- ~ **Savoir** adosser son management d'équipe à l'approche par compétences
- ~ **Développer** la compétence numérique des étudiants et des personnels dans l'établissement
- ~ **Intégrer** les nouvelles problématiques comme la GPEC, difficulté de recrutement, mise à disposition dans des projets extérieurs à l'établissement



Dates → Printemps 2025

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

La qualité de service :
définition, conditions
et acteurs

Séquence 2

Le pilotage par
la qualité : expériences,
outils et méthodes

Séquence 3

Les impacts
de la mise en œuvre
d'une démarche qualité
sur l'organisation
de l'activité

Séquence 4

L'organisation
au service de la qualité

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées
en présentiel

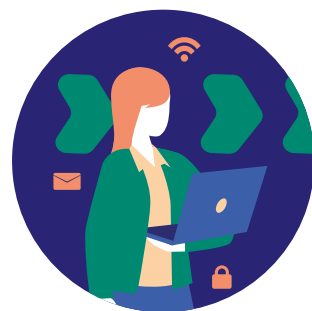
→ Inscription en ligne sur le site
de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts
(formation, hébergement et
restauration) est prise en charge
par l'IH2EF (seul le transport
jusqu'à Poitiers reste à la charge
des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - ADSI
CSIESR

Directeurs / Directrices des systèmes d'information et du numérique



« Piloter et organiser par la qualité dans la DSI dans un contexte de développement agile, et de mise en place d'indicateurs pour des projets numériques dans un écosystème en constante évolution »

«La direction du système d'information et numérique est un service support dont l'efficacité repose en grande partie sur la capacité des utilisateurs à se servir des outils mis à leur disposition. C'est le sens d'un centre de ressources qui n'a d'effet que par l'appropriation de celles-ci par les utilisateurs. La dimension accompagnement, formation et communication est donc essentielle à la réussite de l'activité du service. Elle inclut en amont le recueil des attentes et difficultés et en aval la proposition de solutions nouvelles.» (Extrait du référentiel)

Le DSI est garant, dans son établissement, de la qualité de fonctionnement de son système d'information auprès des usagers, sous l'autorité du directeur général des services et selon les orientations fixées par la présidence, le cas échéant dans le cadre d'un schéma directeur numérique.

Ce module a pour objet d'éclairer la pratique de la qualité par des éléments conceptuels, des outils et méthodes, des retours d'expériences et des moments de mutualisation.



OBJECTIFS

- ~ **Savoir** se saisir de l'enjeu de la qualité de service
- ~ **Piloter** la qualité de service
- ~ **Identifier** les impacts de la mise en œuvre d'une démarche qualité sur l'organisation de l'activité
- ~ **S'organiser** au service de la qualité



MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Directeurs / Directrices des ressources humaines



PRÉSENTATION

« Dans un contexte en pleine mutation et toujours plus compétitif, la force d'un établissement repose sur ses ressources humaines, les compétences et l'engagement de ses personnels ainsi que sur la pertinence de son organisation. Chaque établissement est engagé à développer une politique de ressources humaines pour mettre au service des politiques publiques de formation et de recherche les compétences les plus adaptées, dans un souci constant de maîtrise

de la masse salariale qui constitue l'essentiel de son budget. Chaque établissement doit également répondre au renforcement des attentes des personnels mieux formés, plus mobiles, plus divers, en étant attentif à leur qualité de vie au travail, à leur évolution professionnelle ainsi qu'à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte d'allongement de la durée de vie professionnelle, de difficultés de recrutement pour certaines filières et de professionnalisation appelant des formations tout au long de la vie. De plus, les effets du numérique métamorphosent les métiers, les pratiques pédagogiques et les modes de management. [...]

Le directeur ou la directrice des ressources humaines se situe au cœur d'une architecture décisionnelle complexe impliquant de nombreuses relations fonctionnelles (équipe politique, direction générale, composantes et services, représentants des personnels, services académiques et ministère, partenaires institutionnels, etc.); son action se déploie également dans des collaborations à l'échelle des politiques de site. Il est le garant de l'application du cadre réglementaire et statutaire visant l'équité de traitement des agents. »

Référentiel de l'encadrement supérieur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (mars 2018).

Les modules de formation, inscrits dans le dispositif « socle de professionnalisation des cadres de l'ESR », sont conçus par l'ensemble des acteurs regroupés en comité de pilotage : MESR, IGESR, France Universités, CDEFI, Association des DGS (ADGS), IH2EF et AMUE. Ce cycle est mis en œuvre avec la participation active de l'Association des DRH des établissements publics de l'enseignement supérieur (SUP'DRH).

Les modules sont assurés par des DRH expérimentés et font intervenir des experts ministériels et privés. Conçus comme temps d'échange entre pairs, les modules alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

Trois modules thématiques sont présentés :

- ~ Les nouveaux enjeux du développement RH;
- ~ La RH et l'accompagnement des individus;
- ~ Politiques sociales partagées.

NOS PARTENAIRES





2023

Dates → 3 au 5 avril 2023

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Recrutement, attractivité et fidélisation

Séquence 2

Développement du capital humain avec les contraintes de la fonction publique

Séquence 3

Développement de la politique RSE et QVCT

Séquence 4

La communication RH

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - SUP'DRH

Directeurs / Directrices des ressources humaines



« Les nouveaux enjeux du développement RH »

Le directeur ou la directrice des ressources humaines doit pouvoir basculer d'une stratégie d'établissement à des orientations RH proposant un contenu concret.

Pour être en capacité de poser un diagnostic sur la pertinence des organisations et des moyens RH au regard des objectifs visés dans la stratégie de l'établissement, le DRH doit pouvoir ainsi articuler les deux axes suivants pour piloter une stratégie RH en établissement :

- ~ le pilotage de la masse salariale;
- ~ le développement des ressources humaines et l'accompagnement des compétences.

Enfin, « le DRH participe au développement des compétences des agents dans leur travail, soutenu par un plan de formation élaboré à partir de l'analyse des besoins recensés et de la stratégie d'évolution de l'établissement. La direction des ressources humaines veille également à anticiper les évolutions des métiers. Elle identifie les potentiels, constitue des viviers de compétences et construit des parcours professionnels ». (Extrait du référentiel).



OBJECTIFS

- ~ **Saisir** les enjeux de l'ensemble des pratiques et des actions, à mettre en œuvre afin de faciliter le recrutement et d'améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux entrants
- ~ **Définir** une politique RH pour développer l'attractivité des talents et les fidéliser notamment pour les métiers en tension
- ~ **Définir** et mettre en œuvre le pilotage organisationnel avec les autres acteurs de l'établissement (DGS)
- ~ **Savoir** identifier les emplois nécessaires au regard des missions
- ~ **Définir** et mettre en œuvre une politique RSE et QVCT
- ~ **Acquérir** une connaissance des techniques de communication interne et externe



2024

Dates → Printemps 2024

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

La mission du DRH

Séquence 2

Le développement social: une dimension intrinsèque de la fonction RH interrogée par la crise

Séquence 3

La gestion des ressources humaines: comment contribuer à la qualité de vie au travail des personnels acteurs de l'établissement, impliqués et reconnus

Séquence 4

Accompagner les managers dans leur rôle d'acteurs du bien-être au travail

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - SUP'DRH

Directeurs / Directrices des ressources humaines



« La DRH et l'accompagnement des individus en situation de crise »

La crise sanitaire a révélé des concepts de développement social et de qualité de vie au travail associés aux DRH: quête du sens donné au travail, recherche de reconnaissance, de motivation, de fidélisation et de valorisation pour les agents. Plus que jamais, les DRH demeurent au centre des mécanismes qui animent l'établissement.

La mobilisation des compétences disponibles pour faire face aux nouveaux enjeux induits par la transformation de la fonction RH demeure nécessaire. Il convient en effet désormais d'accompagner les managers et de les former pour manager à distance, savoir détecter – tant chez les agents que chez les managers – les signes de risques psychosociaux induits par un confinement prolongé et un travail à distance non anticipé, ou encore réinventer le collectif de travail.

Ce module vise à identifier les organisations permettant d'optimiser l'implication des agents et de les encourager à la coopération. Il présente également les dispositifs à mettre en place pour mobiliser les personnels, accompagner et orienter leur parcours, dans une

logique de professionnalisation des carrières et d'employabilité.

La notion d'accompagnement est au cœur de ce module en abordant l'évolution des attentes des individus au rythme des évolutions sociétales, la recherche de l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, la qualité de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants, etc.

L'un des objectifs de ce module est d'appréhender le rôle du DRH, l'organisation de son service et ses relations avec les composantes, pour que chaque encadrant se soucie au quotidien du bien-être au travail, du développement des collectifs et des individus. Il s'agira de réfléchir au rôle transversal du DRH dans la diffusion de bonnes pratiques pour



2024

Dates → Printemps 2024

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
La mission du DRHSéquence 2
Le développement social: une dimension intrinsèque de la fonction RH interrogée par la criseSéquence 3
La gestion des ressources humaines: comment contribuer à la qualité de vie au travail des personnels acteurs de l'établissement, impliqués et reconnusSéquence 4
Accompagner les managers dans leur rôle d'acteurs du bien-être au travail

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - SUP'DRH

l'ensemble des services et composantes. Le DRH est en effet le garant d'une organisation permettant d'impulser une culture d'implication des individus, un esprit d'équipe renforcé et de reconnaissance de leur apport.

Pour ce module, la fonction RH dans la prise en compte de la qualité de vie au travail est traitée au travers de:

- ~ la manière dont l'établissement s'adresse aux personnels, répond à leurs aspirations;
- ~ l'organisation du service « direction des ressources humaines », ses relations avec les composantes, les services, l'équipe de direction;
- ~ la collaboration étroite entre une direction des ressources



OBJECTIFS

- ~ **Se positionner** et **définir** son rôle dans son établissement
- ~ **Actualiser** ses compétences et ses connaissances réglementaires liées à une fonction en pleine évolution
- ~ **Savoir développer** et **conduire** une politique sociale
- ~ **Développer** un réseau professionnel

humaines et le médecin de prévention, le responsable de l'hygiène et de la sécurité et l'assistante sociale, afin de mettre en place des mesures garantissant la qualité de vie au travail et le respect des règles d'hygiène et de sécurité;

~ la mission propre du DRH.

Ce module se situe dans une approche individuelle et collective de l'accompagnement et de la qualité de vie au travail dans un court et moyen termes. Le module suivant s'inscrira dans une temporalité plus longue d'évolution de l'établissement, au regard des politiques sociales et de leurs déclinaisons, et du dialogue social institutionnel.



2025

Dates → Printemps 2025

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
La construction du rapport social unique (RSU) et de ses indicateursSéquence 2
Les indicateurs comme outils du dialogue social partagé au service du développement des politiques RH et de la négociation dans l'enseignement supérieurSéquence 3
Regards croisés autour de la négociation et du dialogue social: entreprises, collectivités territoriales et établissements d'enseignement supérieur

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - SUP'DRH

Directeurs / Directrices des ressources humaines



« Politiques sociales partagées »

Dans un contexte en pleine mutation et toujours plus compétitif, la force d'un établissement repose sur ses ressources humaines, les compétences et l'engagement de ses personnels ainsi que sur la pertinence de son organisation.

Chaque établissement est engagé à développer une politique de ressources humaines pour mettre au service des politiques publiques de formation et de recherche les compétences les plus adaptées, dans un souci constant de maîtrise de la masse salariale qui constitue l'essentiel de son budget. De plus, du fait de l'évolution des établissements d'enseignement supérieur au regard des évolutions sociétales et de leur responsabilité avec une approche fine d'analyse de ses RH, le bilan social, devenu le rapport social unique

(RSU), est alors un outil de diagnostic au service du développement d'une politique RH qui s'appuie sur des indicateurs construits et efficaces. C'est aussi un outil de dialogue social et de négociation pour mettre en place cette politique RH.



OBJECTIFS

- ~ **Utiliser** le rapport social unique pour impulser une politique RH
- ~ **Mener** une politique RH
- ~ **Appréhender** le rôle des RH dans la construction du rapport social unique

MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Directeurs / Directrices des affaires juridiques



PRÉSENTATION

« Les évolutions de l'ESR se doublent d'un mouvement de judiciarisation accrue des décisions des chefs d'établissement et de leurs instances, et, plus généralement, des actes, contrats et autres conventions adoptés par les établissements. »

Dans ce cadre, la fonction de directeur ou directrice des affaires juridiques (DAJ) ne se limite pas au respect et à la validation de la conformité juridique des décisions prises par les établissements. En amont, elle fournit des éléments de choix

entre différentes stratégies d'évaluation des risques. En aval, elle contribue à en sécuriser les effets. De plus, l'évolution des réglementations et leur complexification conduisent à étendre les champs d'expertise nécessaires à cette sécurisation.

Il est ainsi important, d'une part, que ceux qui exercent la fonction soient associés à différentes étapes des décisions et projets des établissements, pour l'essentiel, en amont de la décision et au moment de sa formalisation, et, d'autre part, qu'ils disposent d'une palette de compétences internes et d'une autonomie suffisante pour identifier les compétences complémentaires à rechercher à l'extérieur.

Dans ce cadre, le DAJ [...] est un appui indispensable à toute prise de décision.

Il éclaire, par son expertise propre, et celle de son réseau, les choix de l'équipe de direction et est garant de la fiabilité juridique de leur mise en œuvre. Proactif, il veille à la défense des intérêts de l'établissement, il anticipe les difficultés liées à l'application des réformes et propose des solutions. Le DAJ est ainsi un interlocuteur permanent et conseiller des membres de l'équipe de direction, ainsi que des divers responsables de composantes, d'unités de recherche et de services de l'établissement. »

Référentiel de l'encadrement supérieur de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche (juillet 2019).

Les modules de formation, inscrits dans le dispositif « socle de professionnalisation des cadres de l'ESR », sont conçus par l'ensemble des acteurs regroupés en comité de pilotage : MESR, IGESR, France Universités, CDEFI, Association des DGS (ADGS), IH2EF et AMUE. Ce cycle est mis en œuvre avec la participation active de l'association professionnelle JuriSup.

Les modules sont assurés par des directeurs ou des directrices des affaires juridiques expérimentés et font intervenir des experts ministériels et privés. Conçus comme temps d'échange entre pairs, les modules alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

Deux modules thématiques sont présentés :

- ~ Perfectionnement en contentieux administratif de l'ESR ;
- ~ Le management.

NOS PARTENAIRES





Dates → 24 au 26 mai 2023

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
Rappels théoriques (1)

Séquence 2
Rappels théoriques (2)

Séquence 3
Le contentieux relatif aux personnels de l'ESR

Séquence 4
Le contentieux relatif aux usagers de l'ESR

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - JuriSup

Directeurs / Directrices des affaires juridiques



« Perfectionnement en contentieux administratif de l'ESR »

L'activité contentieuse des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) est en augmentation depuis dix ans. Face à cette judiciarisation croissante des litiges, laquelle est concomitante à la sophistication du droit de l'ESR, le renforcement de l'expertise juridique des directeurs et des directrices des affaires juridiques (DAJ) des établissements de l'ESR dans la gestion des dossiers contentieux constitue un besoin majeur.

Ce module abordera la thématique du « contentieux » relatif aux personnels et aux usagers de l'ESR, les techniques et les stratégies juridiques, le renforcement du rôle stratégique de conseil juridique et le pilotage de la gestion transversale des risques juridiques.

L'alternance de conférences, de retours d'expériences et l'accompagnement d'experts sur le perfectionnement des techniques et outils pratiques de gestion du contentieux administratif de l'ESR, ont pour

objectif de renforcer l'expertise juridique des responsables et DAJ de l'ESR.



OBJECTIFS

- ~ **Renforcer** l'expertise des DAJ dans la gestion des dossiers contentieux de l'ESR
- ~ **Améliorer** le traitement des contentieux dans les établissements de l'ESR



Dates → Printemps 2024

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2 86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF : [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1
Management d'équipe complexe

Séquence 2
Enjeux et contexte d'un dossier

Séquence 3
Le pilotage d'activité

Séquence 4
Qualité de vie au travail

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR - IGESR
France Universités - JuriSup

Directeurs / Directrices des affaires juridiques



« Le management »

Comment manager une équipe complexe, dont le dimensionnement ne correspond pas nécessairement à la charge de travail, tout en prenant en compte la qualité de vie au travail? De quel manager parle-t-on: quels peuvent être sa posture, son rôle, ses attentes? Comment piloter l'activité en utilisant de manière efficiente les outils professionnels à sa disposition? Autant de questions que se posent les directeurs et les directrices des affaires juridiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans leur quotidien de chef de service.

Ce module abordera la thématique du « management » :

- ~ en analysant positionnement, leadership et management d'une équipe complexe;
- ~ en échangeant sur le pilotage d'activité et sur les modalités possibles pour capitaliser, manager et assurer le suivi des actes;
- ~ en étudiant enjeux et contexte d'un dossier: comment communiquer sur les attentes par rapport à la direction et au politique (gestion de la dyarchie)?

L'alternance de conférences, d'échanges de pratiques sur cette thématique a pour

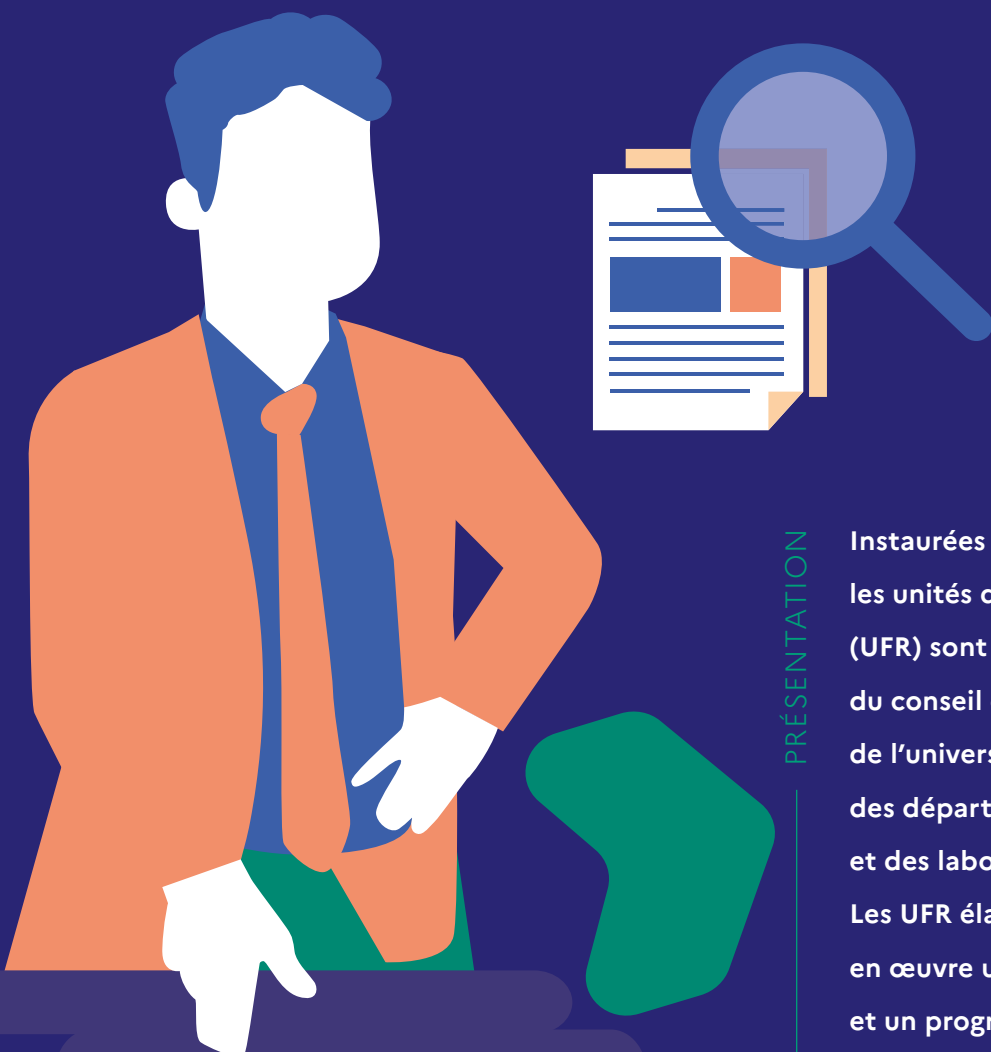
objectif de renforcer les compétences managériales des directeurs et responsables des affaires juridiques des établissements de l'ESR dans l'exercice quotidien de leurs fonctions.



OBJECTIFS

- ~ **Renforcer** ses compétences en management
- ~ **Appréhender** les enjeux et le contexte d'un dossier
- ~ **Identifier** des techniques efficaces pour capitaliser, communiquer et assurer le suivi d'un acte
- ~ **Développer** un réseau professionnel

Directeurs / Directrices d'UFR et de composantes



PRÉSENTATION

Instaurées par la loi Savary en 1984, les unités de formation et de recherche (UFR) sont créées par délibération du conseil d'administration de l'université et associent des départements de formation et des laboratoires de recherche. Les UFR élaborent et mettent en œuvre un projet éducatif et un programme de recherche.

Leur directeur ou leur directrice est élu pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois.

Il a la responsabilité du pilotage

politique, administratif et pédagogique de la composante, accompagné de et soutenu par le conseil d'UFR.

Dans un contexte diversifié et changeant (les missions et prérogatives du directeur de la composante étant fixées par les statuts de l'UFR dirigée), le directeur de composante a la responsabilité politique de l'unité, définit la politique en lien avec le conseil d'UFR et, le cas échéant le/les responsable(s) de département. À ce titre, il :

- ~ préside le conseil d'UFR;
- ~ fixe le calendrier prévisionnel des réunions;
- ~ en prépare l'ordre du jour;
- ~ convoque le conseil.

La responsabilité budgétaire et administrative de l'UFR incombe au directeur qui :

- ~ prépare le budget et notamment sa ventilation;
- ~ veille à sa bonne exécution par délégation de signature du président de l'établissement;
- ~ engage les dépenses;
- ~ titre les recettes et certifie le service fait.

Il conduit notamment le dialogue budgétaire avec la direction de l'université.

Au quotidien, le directeur est responsable de l'organisation des services administratifs de l'UFR et des services des enseignants.

Il est le responsable hiérarchique du responsable administratif et financier de la composante et définit les priorités de gestion selon la politique mise en œuvre.

Au niveau des ressources humaines, le directeur définit les priorités de la composante en enseignement lors de la campagne d'emploi et du dialogue de gestion. Il remonte les demandes concernant les emplois des bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniques, personnels sociaux et de santé (BIATSS)

en vue de la préparation de la campagne d'emploi.

Son rôle pédagogique englobe le pilotage de l'équipe des responsables de formation et des responsables de département ainsi que le pilotage fonctionnel des enseignants de la composante. Par délégation du président de l'établissement, il assure la responsabilité de la validation et de l'organisation du service des enseignants.

Les modules sont assurés par des intervenants expérimentés, des directeurs et des directrices d'UFR en exercice, des représentants du haut encadrement administratif d'établissements et ministériels. Conçus comme temps d'échange entre pairs, les modules alternent des temps d'intervention et de présentation avec des séances de travail en atelier pour une mise en partage des pratiques et un apprentissage collectif.

NOS PARTENAIRES



ainsi que l'ensemble des Conférences des Doyens



Dates → 28 au 30 juin 2023

Durée → 16 h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Acteurs et outils du domaine financier en ESR: les outils de gestion individuelle et collective

Séquence 2

Le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics

Séquence 3

Le dialogue stratégique

Séquence 4

Enjeux et pilotage RH

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR
France Universités - IGESR

Directeurs / Directrices d'UFR et de composantes



« Le pilotage budgétaire et les ressources humaines: enjeux et outils pour une composante »

Le directeur ou la directrice d'UFR a pour mission de diriger, animer et coordonner la vie de l'unité. Disposant d'un mandat électif de cinq ans, le directeur d'UFR doit non seulement être le garant du quotidien de l'unité, mettre en œuvre les décisions du conseil, coordonner les différents organes de l'UFR et contrôler leur bon fonctionnement, mais également superviser la gestion administrative financière.

Le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023, renforce son positionnement en tant que responsable financier de l'UFR, tant au niveau de sa responsabilité individuelle qu'à celui du pilotage global de la stratégie budgétaire de l'unité.

Dans le même temps, le passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) renforce la question de la gestion des ressources humaines au niveau des UFR, faisant évoluer la mission RH de son directeur.

Cette formation, assurée par des intervenants expérimentés et réalisé avec le concours de la DAF B2 de la DGESIP,

vise à approfondir les connaissances des participants dans les domaines des processus budgétaires et des enjeux RH et à permettre leur appropriation comme outils de pilotage de l'UFR. Un temps spécifique est dédié à la présentation du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics.



OBJECTIFS

- ~ **Connaître et maîtriser** les acteurs et les outils de gestion financière en ESR
- ~ **Comprendre** les implications et les conséquences du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics
- ~ **S'approprier** le dialogue stratégique
- ~ **Maîtriser** les enjeux des RH et **savoir piloter** les RH de sa structure



MÉTIER MÉTIER MÉTIER

Équipes de direction d'Inspé



PRÉSENTATION

Les directeurs des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) sont nommés pour un mandat de cinq ans par arrêté conjoint du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Le directeur d'un Inspé, composante universitaire à part entière, pilote et met en œuvre avec l'ensemble des acteurs concernés la politique définie dans le cadre du projet

académique de l'Inspé accrédité au moyen de ses ressources propres et en faisant appel aux compétences des autres composantes et des différents partenaires.

Ses activités se centrent principalement sur :

- ~ La gouvernance et le pilotage ;
- ~ Les ressources humaines et les finances ;
- ~ La formation ;
- ~ La recherche.

La création des Inspé a été accompagnée par une modification des conditions de désignation de leurs directeurs. Le décret n° 2019-920 du 30 août 2019 précise que la transformation de la gouvernance des Inspé appelle un processus de sélection des directeurs plus transparent qui participe de la professionnalisation du recrutement de ces derniers.

Le candidat à ces fonctions doit justifier d'une expérience avérée dans le domaine de la formation des enseignants ou de la recherche en éducation, y compris à l'international. Il peut également être recruté à raison d'une expérience avérée d'enseignement, notamment dans les premier ou second degrés, dès lors qu'il est titulaire d'un doctorat.

Dans le cadre d'un comité de pilotage associant DE, DGESIP, DGESCO, DGRH, IGESR, France Universités, et le Réseau des Inspé, l'IH2EF conçoit et met en œuvre un cycle de professionnalisation des équipes de direction des Inspé. Les modules de ce cycle sont construits en prenant appui sur un comité scientifique et le Réseau des Inspé.

L'IH2EF consolide ainsi le continuum entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur.

Le cycle 2021-2023, à dimension réflexive et interactive, a proposé un module thématique par an en présentiel à l'IH2EF. Il se termine en mars 2023.

Un nouveau cycle de formation est en cours de construction pour la période 2024-2026.

Il commencera par un module thématique en mars 2024. Les thématiques abordées seront déterminées prochainement par le comité de pilotage.

Un module thématique est présenté :

- ~ Le pilotage d'un Inspé : outils de prévention et gestion de conflits.

Le cycle 2024-2026 est en cours de préparation.

NOS PARTENAIRES



2023

Dates → 15 au 17 mars 2023

Durée → 16h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Site de l'IH2EF: [cliquez pour accéder au formulaire](#)

» STRUCTURE

Séquence 1

Les aspects psychosociaux du comportement humain dans la gestion de conflits

Séquence 2

Les techniques de prévention et gestion de conflits

Séquence 3

La place de la recherche dans le pilotage des Inspé

Modalités pratiques

→ Formation de quatre ½ journées en présentiel

→ Inscription en ligne sur le site de l'IH2EF

→ L'intégralité des coûts (formation, hébergement et restauration) est prise en charge par l'IH2EF (seul le transport jusqu'à Poitiers reste à la charge des établissements)

En partenariat avec

AMUE - MESR -
France Universités - IGESR -
Réseau des Inspé

Équipes de direction d'INSPE



« Le pilotage d'un Inspé : outils de prévention et gestion des conflits »

Ce module sera le dernier du cycle de formation.

Deux thématiques seront abordées :

- ~ la prévention et la gestion de conflits ;
- ~ la place de la recherche dans le pilotage d'un Inspé.



OBJECTIFS

- ~ **Accompagner** la professionnalisation des directeurs et des directrices d'Inspé et de leurs adjoints
- ~ **Offrir** à l'ensemble de ces acteurs un cadre cohérent pour l'action, porteur d'une évolution forte des pratiques



Équipes de gouvernance d'universités et d'établissements publics d'enseignement supérieur



À la demande

Durée → 9h

Lieu → Boulevard des frères Lumière – Téléport 2
86963 Chasseneuil

Inscriptions

→ Sur demande auprès de votre établissement

» STRUCTURE

Séquence 1

Activation d'une cellule de crise opérationnelle

Séquence 2

Conception des outils de gestion de crise

Séquence 3

Maîtrise de la communication de crise et media-training

Séquence 4

Formation des personnels mobilisables au sein de la cellule de crise

Séquence 5

Coordination stratégique et opérationnelle des différents acteurs

Modalités pratiques

→ Formation au sein de votre établissement

Équipes de gouvernance d'universités et d'établissements publics d'enseignement supérieur



« Problématiques de sécurité et gestion de crise paroxystique »

La multiplication d'événements graves dans des lieux et des établissements publics justifie la volonté forte du MENJ et du MESR de s'engager dans une amélioration de la prévention et de la gestion des crises.

Pour ce faire, il convient de développer une culture de la gestion de crise.

Dans le cadre d'un pilotage assuré par le haut fonctionnaire de défense et de sécurité en lien avec la DGESIP, France Universités et la CDEFI, l'IH2EF met en place des actions de formation adaptées à chaque public et visant à répondre aux attentes de l'institution.

Cette formation propose :

~ un exercice de crise extrêmement

réaliste qui met sous pression les équipes et permet de tester la cellule de crise;

~ des contenus adaptés à l'environnement de l'enseignement supérieur et à l'expérience des personnels en formation et leur dispositif de crise;

~ des intervenants qui connaissent parfaitement le contexte de l'enseignement supérieur;

~ un juste équilibre entre théorie et pratique.



OBJECTIFS

Maîtriser les processus d'identification des phénomènes de crise en milieu d'enseignement supérieur et de recherche

- ~ **Maîtriser** le cadre légal et d'intervention
- ~ **Savoir** constituer une cellule de crise opérationnelle, fondée sur une connaissance par chacun des acteurs concernés de sa place et de son rôle
- ~ **Maîtriser** la prise de décision en situation de contrainte ou d'urgence
- ~ **Piloter** des opérations de mise en sécurité en situation d'urgence au sein d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche en lien avec les partenaires
- ~ **Communiquer** en situation de crise
- ~ **Identifier** les dispositifs à mettre en œuvre avant la crise
- ~ **Développer** une démarche proactive d'alerte et de veille

